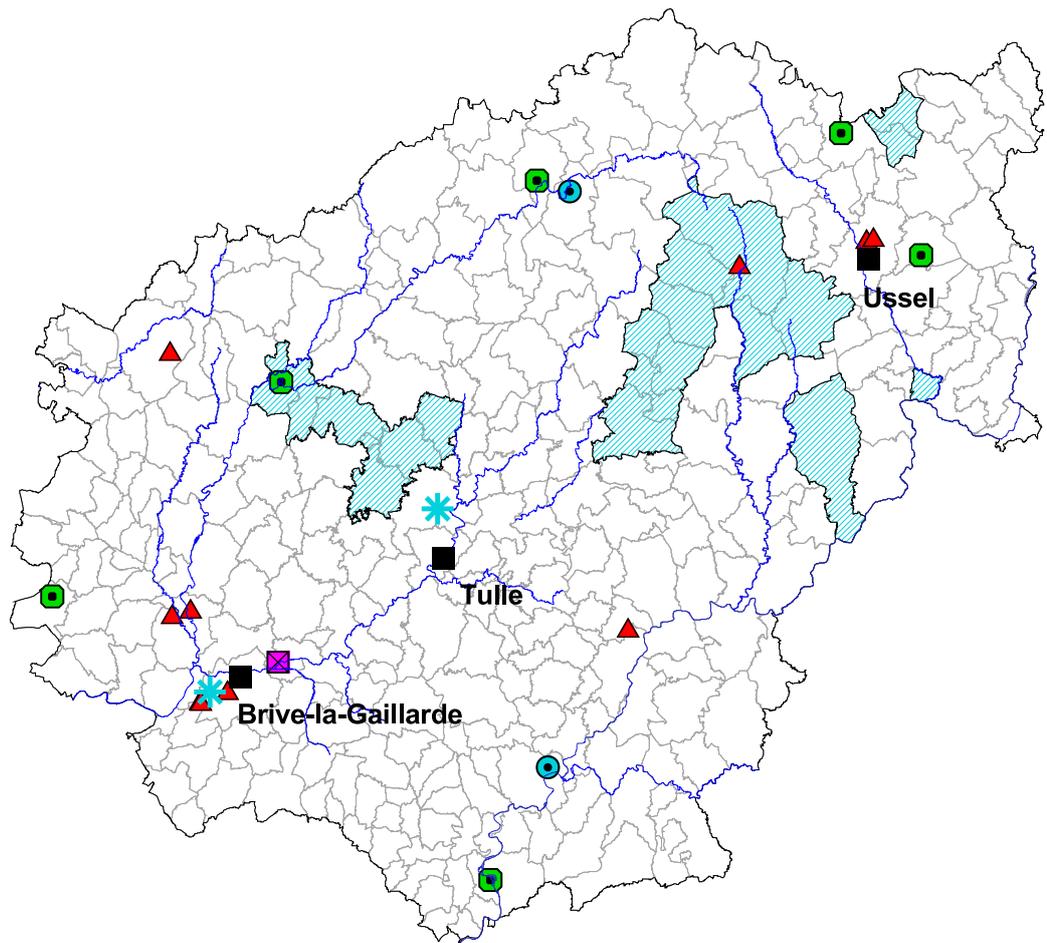


**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 4**

Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
3383	Beaulieu-sur-Dordogne, abbatale Saint-Pierre	Emilien Bouticourt (PRI)	SD	23	MA	▲ 1
3366	Brive-la-Gaillarde, ZAC ouest, rue Jean-Allary, lot 32 du PEBO	Sophie Defaye (INR)	OPD	20	MA	2
3389	Brive-la-Gaillarde, ZAC ouest, lot 32 du PEBO	Claire Pesenti (PRI)	SP	20	MA	3
3415	Brive-la-Gaillarde, ZAC ouest	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	20	MA	▲ 4
3346	Brive-la-Gaillarde, 183 rue Jean-Jacques Rousseau	Sophie Defaye (INR)	OPD			5
3401	Bugeat, le Champ du Palais	Aurélien Sartou (PRI)	PT	20	GAL	6
3220	Gros-Chastang, Roc du Doun	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD		IND	7
3385	Louignac, la Reynie	Julie Duponchel (COL)	SD	23	MA	▲ 8
3312	Lubersac, zone de Touvent, au Pré Neuf	Sophie Defaye (INR)	OPD	16	FER	9
3463	Malemort-sur-Corrèze, Montemart, villa Hom	Dimitri Paloumbas (PRI)	DOC	24	MA	10
3292	Meymac, le Mas	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	20	GAL	11
3384	Monceaux-sur-Dordogne, Argentat, le Puy du Tour	Fabien Loubignac (PRI)	PT	14	FER	12
3349	Naves, le bourg	Claire Pesenti (PRI)	SP	20	MA	▲ 13
3421	Saint-Fréjoux, La Grange	Raphaël Gestreau (MCC)	SD	20	GAL	14
3392	Saint-Rémy, les Fonts	Fabien Loubignac (PRI)	SD	20	GAL	▲ 15
3329	Saint-Viance, Le Rieux	Sophie Defaye (INR)	OPD			16
2727	Ussel, RD 1089-contournement nord	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD			17
3255	Ussel, Chemin de la Borde	Sophie Defaye (INR)	OPD	20	MOD	18
3390	Uzerche, impasse des Hérédiés	Laure Leroux (ASS)	OPD			▲ 19
3293	Varetz, Le Burg	Sophie Defaye (INR)	OPD	20	MA/MOD	20
3393	Viam, Puy Lagache, le Champ des Teules	Aurélien Sartou (PRI)	SD	20	GAL	21
3379	L'habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne	Blaise Pichon (SUP)	PCR	20	GAL	22
3359	Ambrugeat, Combressol, Davignac, Égletons, Meymac, Péret-Bel-Air, Rosiers-d'Égletons, Saint-Angel, Soudeilles	Vincent Serrat (BEN)	PRD			23
3391	Couffy-sur-Sarsonne, Courteix	Jean-Pierre Colombain (BEN)	PRD			24
3387	Neuvic, Roche-le-Peyroux	François Douniès (BEN)	PRD			▲ 25
3360	Seilhac et communes limitrophes	Patrick Druelle (BEN)	PRD			26

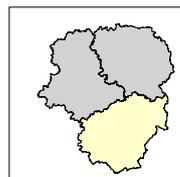
- ▲ rapport non parvenu
- opération non réalisée



Opérations autorisées

-  Sauvetage urgent
-  Diagnostic
-  Fouille préventive
-  Fouille programmée
-  Sondage
-  Prospection thématique
-  Prospection subaquatique
-  Prospection diachronique
-  Etude documentaire

Echelle : 1/800 000 ème



Moyen Âge

**BEAULIEU-SUR-DORDOGNE**  
Abbatiale Saint-Pierre

L'abbatiale clunisienne de Beaulieu-sur-Dordogne, classée au titre des Monuments Historiques, fait l'objet de travaux. Le chantier de restauration concerne le chevet dont les couvertures actuelles, installées sur une charge de béton et sans récupération des eaux pluviales, ont entraîné des désordres au niveau des élévations situées à l'aplomb. Il vise à débarrasser le chevet de la charge de béton et mettre hors d'eau le chevet par la pose de nouvelles couvertu-



Fig. 1 : couverture en béton et lauzes (déposées) de l'abside du chœur - Emplacement du sondage (flèches) - Vue depuis le nord-est. Cl. E. Bouticourt, Archeodunum

res sur charpente et ainsi assainir les maçonneries. L'intervention archéologique a été conduite en parallèle des travaux de restauration et notamment au moment de la dépose des couvertures. Les résultats du premier sondage présentés ici concernent la couverture de l'abside du chœur (fig. 1). Trois autres interventions sont prévues au fur et à mesure de l'avancement des restaurations. Elles porteront sur les couvertures du déambulatoire et celles des absidioles. Elles se termineront par un sondage au niveau des fondations de l'abside sud.

Le premier sondage était localisé sur le pan nord de l'abside du chœur et au contact de la tour du transept. Il couvrait une surface d'environ 12 m<sup>2</sup>. Sa partie supérieure était une couverture récente de lauzes scellées sur une épaisse charge de béton installée sur une forme composée de différents matériaux (terre, pierre, tuiles, lauzes...). La dépose de ces éléments a permis de mener une lecture stratigraphique jusqu'à l'extrados de la voûte. Il a ainsi été possible d'identifier les différents matériaux de couvertures et de retrouver les pentes des anciennes toitures qui se sont succédé (fig. 2). Les résultats doivent être considérés comme une première étape ; les sondages prévus sur les autres toitures donneront certainement une meilleure compréhension des différents couvertements installés sur le chevet.

D'après les traces relevées sur le mur oriental de la tour du transept qui se développe au contact de l'abside, et les matériaux retrouvés dans les remblais disposés sur l'extrados de la voûte, il est possible de se faire une idée de la toiture initiale qui mettait hors d'eau l'abside du chœur. La présence de nombreux fragments de tuiles plates à rebords (fig. 3) tirés des remblais suggère, comme l'avait déjà noté P. Conte (BSR - 2010), que c'était une couverture en terre cuite qui couvrait à l'origine la voûte du chœur et non des lauzes gironnées comme

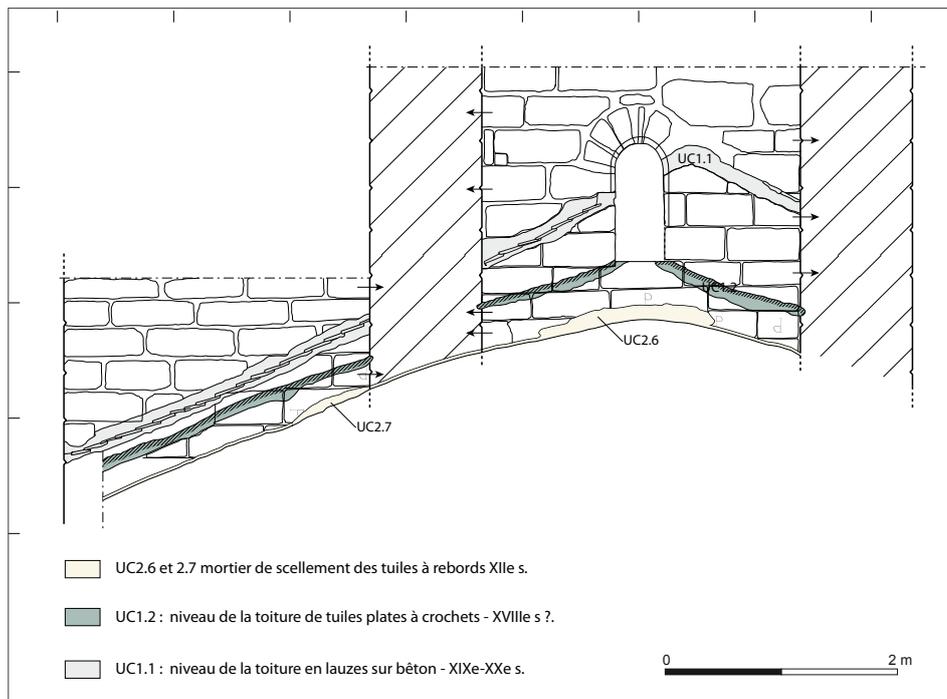


Fig. 2 : tour de la croisée du transept - Mur est - Superposition des niveaux de toiture. E. Bouticourt, Archeodunum

l'avait imaginé la dernière restauration. La forme de ces tuiles de courant est à rapprocher des *tegulae* « romaines » et fonctionnait de pair avec les tuiles rondes également retrouvées sur la voûte ; certains modèles sont pourvus d'ergot pour orner le faîtage ou les arêtières. Comme tous ces fragments proviennent de remblais, on pourrait contester cette hypothèse, mais l'étude a permis, ici, d'aller plus loin, car elle a révélé que plusieurs tuiles conservaient encore du mortier de scellement et que ce mortier correspondait en tout point à celui retrouvé en place sur la voûte. Ces indices suggèrent également que la couverture était installée directement sur l'extrados de la voûte. La charge de mortier assurait à la

fois le scellement de la couverture et formait les pentes du toit, à 20°. Ce montage sans charpente permettait à la couverture de se situer au plus près de la voûte et de passer ainsi sous l'appui de la baie orientale ménagée dans le mur de la tour du transept. Ce mode de couverture hérité du modèle antique composé de *tegula* et *imbrex* vient s'ajouter aux quelques exemples médiévaux déjà identifiés dans le sud de la France. Cette technique antique a subsisté dans le Midi jusqu'à toute fin du Moyen Âge. Une analyse archéomagnétique apporterait un complément essentiel pour dater ces vestiges.

La seconde couverture qui fut installée sur le toit de l'abside se composait de tuiles plates à crochets. Son emplacement coïncide avec l'engravure du solin (UC1.2) creusée dans l'appareil de grès de la tour de la croisée du transept. Cette réalisation, qui n'est pas antérieure au XVIII<sup>e</sup> s., est certainement venue se superposer à la couverture de tuiles plates à rebords ce qui expliquerait qu'elle passe devant l'appui de la baie orientale de la tour.

Les sondages à venir apporteront des éléments complémentaires et permettront de mieux connaître l'histoire des toits de l'abbatiale.

Emilien Bouticourt



Fig. 3 : tuile plate à rebords retrouvée avec son mortier de scellement. Cl. E. Bouticourt, Archeodunum

## BRIVE-LA-GAILLARDE

### ZAC ouest, rue Jean-Allary, lot 32 du Parc d'Entreprises Brive Ouest

A la suite du dépôt d'un permis de construire par la Société Brown Europe, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. L'emprise se situe sur la rive gauche de la Vézère, à 147 m d'altitude, sur le lot n° 32 du Parc d'Entreprises de Brive-Ouest (PEBO) d'une surface de 54 000 m<sup>2</sup>. L'état des connaissances en matière de contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation antique, à la suite de la découverte d'un établissement gallo-romain à quelque 500 m en direction du sud-ouest. La proximité de la Vézère ainsi que du ruisseau du Rieux Tort, à l'ouest, représente aussi des conditions favorables aux installations humaines. De plus, l'absence d'opérations archéologiques dans ce secteur, ces dernières années, a d'autant plus motivé les services de l'État, surtout si l'on tient compte de la richesse et de la densité du potentiel archéologique dans le bassin de Brive.



Fig. 1 : tr.57, blocs de grès, de taille moyenne (0,30 x 0,40 m, 0,15 m d'épaisseur), disposés en rangs parallèles, selon un axe sud-sud-est/nord-nord-ouest. Cl. Sophie Defaye, Inrap

Soixante-huit sondages ont été réalisés dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet. Ce diagnostic a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 5,6 % de la superficie totale. Il a permis de confirmer la présence d'occupations humaines anciennes.

Le diagnostic révèle l'existence de structures fossoyées, très bien conservées, attribuées à une petite occupation médiévale de type rural et d'aménagements empierrés de période indéterminée (fig. 1). Elle est attestée essentiellement par la présence de fragments de céramique qui ont permis de dater cet indice du XIV<sup>e</sup> s.

Le dernier intérêt de ce diagnostic est d'avoir permis la découverte de plusieurs pièces lithiques en position secondaire : elles ne permettent pas d'étayer l'existence d'un site sur l'emprise du projet mais peut-être à proximité, ce qui laisse supposer une fréquentation de ce secteur de la vallée de la Vézère pour la période du Paléolithique moyen, notamment sur les berges du ruisseau du Rieux Tort.

Sophie Defaye

## BRIVE-LA-GAILLARDE

### ZAC ouest

La ZAC de Brive-la-Gaillarde se développe dans le secteur ouest de la commune et au-delà de l'A20 sur plus de 80 ha. Les connaissances archéologiques sur ce secteur, situé à proximité du lieu-dit de Langlade, sont très lacunaires. A la suite du diagnostic archéologique réalisé en avril 2014 (voir supra) qui a permis de mettre au jour des fossés, des fosses ayant livré du mobilier du XIV<sup>e</sup> s. ainsi que deux aménagements empierrés indéterminés, le SRA a prescrit une fouille préventive au nord du lot n° 32 du PEBO sur près de 4 700 m<sup>2</sup> qui a eu lieu en juin 2014. Le site a livré une trentaine de vestiges qui témoignent de l'occupation

à la fin du Moyen Âge et durant l'Époque moderne (fig. 1).

#### Une occupation de la fin du Moyen Âge dépendant de la commanderie de Langlade ?

Les vestiges identifiés sont assez classiques pour cette période avec la présence de fossés, de quelques trous de poteau et de fosses. Une fosse et un trou de poteau, situés au sud-ouest de l'emprise de fouille, attestent une première occupation antérieure, par la chronologie relative, à la construction d'un bâtiment. Cette dernière s'étend sur plus de 30 m<sup>2</sup> et est

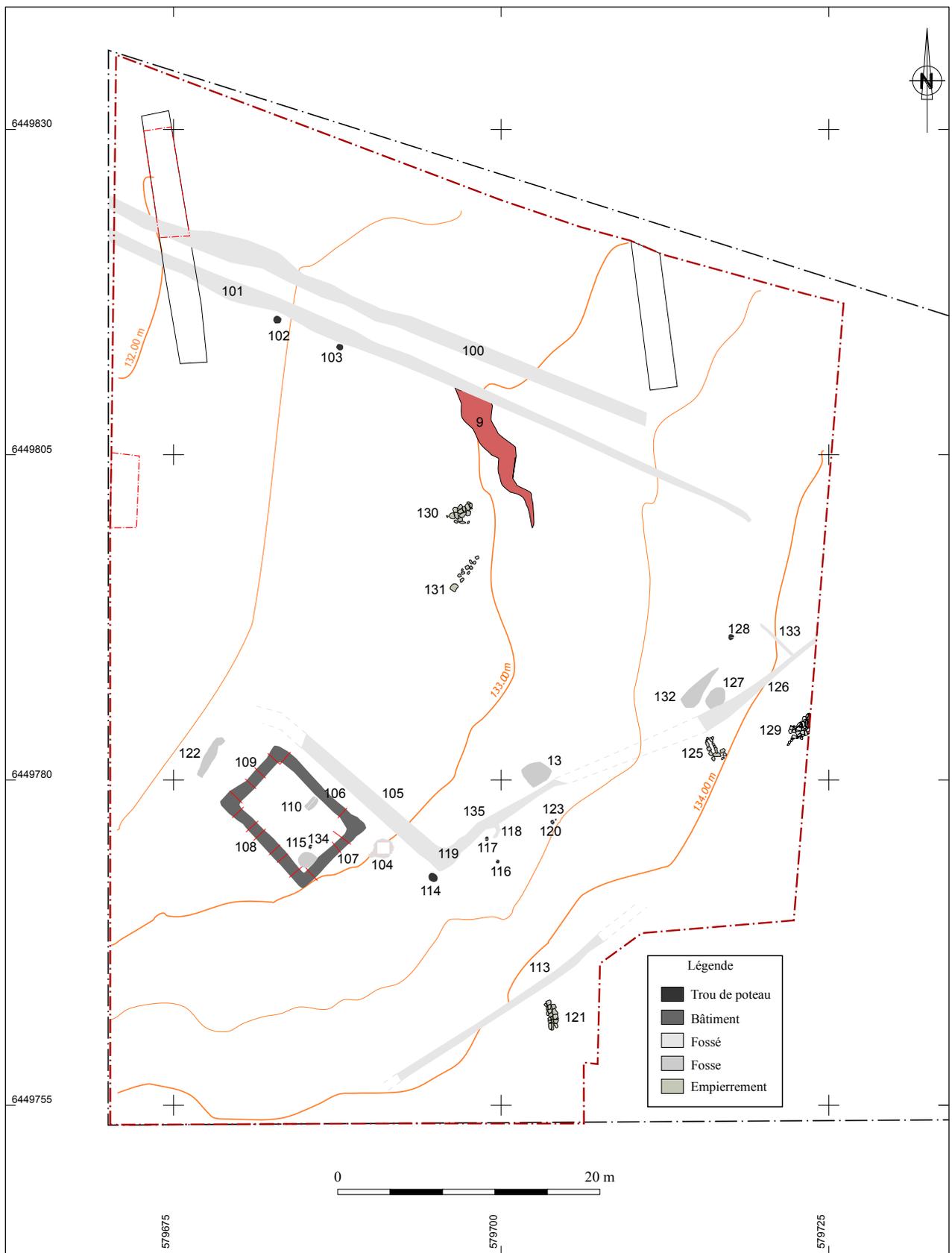


Fig. 1 : plan général des vestiges du site de la ZAC Brive ouest au 1/400. Topographie : B. Hollemaert, mise au net : B. Hollemaert, Cl. Pesenti, © Éveha

matérialisée par des tranchées de récupération de murs. Elle pourrait être associée à un puits maçonné placé à quelques mètres à l'est. Le bâtiment (fig. 2) est bordé au nord-est par un fossé qui a probablement joué un rôle protecteur contre les eaux de ruissellement. Cette petite construction pourrait témoigner d'un abri paysan qui concentre à la fois un « espace de vie » et l'activité agricole. Cette hypothèse est confortée par le mobilier archéologique qui a révélé une vaisselle utilitaire des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. associée à des pierres à aiguiser et une décoration de harnais à riverter. L'abandon du site est matérialisé par un remblai qui recouvre ce secteur.

Au nord de l'emprise, un talweg bordé par deux fossés parallèles marque la topographie du site et du paysage environnant. Les analyses paléoenvironnementales soulignent un milieu anthropisé avec des aires de pâture pour le bétail, des cultures de lin, de seigle, d'avoine et de sarrasin, des haies buissonnantes. La présence de chênes et d'aulnes caractérise le couvert forestier des versants et des cours d'eau à proximité du site. Les sources écrites décrivent une exploitation quasi identique. En effet, Langlade abritait un établissement religieux dépendant de la commanderie de Mons dont le territoire s'étend très largement. Le site de la ZAC Brive Ouest est placé au cœur de cette exploitation lorsque Langlade est contrôlé par les religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

#### Des indices d'aménagements de la parcelle

Enfin, quelques indices d'une occupation moderne et surtout contemporaine, sans pouvoir la dater plus précisément, sont signalés par des canalisations et des empièvements qui ont permis de drainer le terrain et de faciliter la circulation dans les champs. L'hydrologie

de ce terroir semble avoir posé un problème immuable jusqu'à récemment. En outre, une voie secondaire, présente sur le cadastre napoléonien de 1823, traverse l'emprise du nord-est au sud-ouest. Aujourd'hui disparue, elle reliait la « vieille route de Bordeaux à Brive » aux bourgs de Gramont-Haut et Bas. Seuls deux fossés bordiers témoigneraient de la présence de ce tracé.

Si cette opération n'a livré qu'un nombre limité de vestiges, elle a permis de comprendre l'occupation de ce terroir à l'ouest de Brive aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. Elle se caractérise par une activité agraire difficile à définir par le seul biais de l'archéologie de terrain mais que les études connexes aident à mettre en évidence. Si d'autres parcelles étaient touchées par l'extension de la ZAC, l'intérêt devrait se porter sur la relation du territoire avec la commanderie de Langlade en réalisant notamment une étude documentaire plus approfondie.

Claire Pesenti



Fig. 2 : le bâtiment. Cl. Cl. Pesenti, © Éveha

Moyen Âge

## BRIVE-LA-GAILLARDE

### ZAC ouest

Afin de faciliter l'installation d'entreprises sur sa zone artisanale Ouest, la Communauté d'Agglomération du bassin de Brive a émis une demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique sur les parcelles cadastrées E 616, 650 et 651. Ces terrains sont situés à une cinquantaine de mètres au nord d'un site médiéval diagnostiqué et fouillé en avril et juin 2014. De plus, un établissement gallo-romain est connu à environ 500 m au sud-ouest. Ces données ont motivé la prescription du SRA, puisqu'elles laissaient envisager pour ce terrain un fort potentiel patrimonial. L'opération s'est déroulée en cinq jours, du 17 au 22 novembre 2014. Elle a été réalisée par deux archéologues de l'INRAP.

L'emprise est séparée en deux zones, occupant une superficie totale de 28 884 m<sup>2</sup>. Les quatorze tranchées ouvertes à la pelle mécanique ont permis l'exploration de 2 577 m<sup>2</sup>, soit 8,92 % de la surface prescrite (fig. 1). Situé dans le contexte géologique de la confluence des vallées de la Vézère et de la Corrèze, le terrain présente une stratigraphie constituée de puissantes accumulations sédimentaires (argile et grès) pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur au-dessus des formations alluviales primaires. Il n'a pas été jugé nécessaire d'atteindre celles-ci, néanmoins, chaque tranchée a été creusée jusqu'à atteindre les sols à polygonaux de

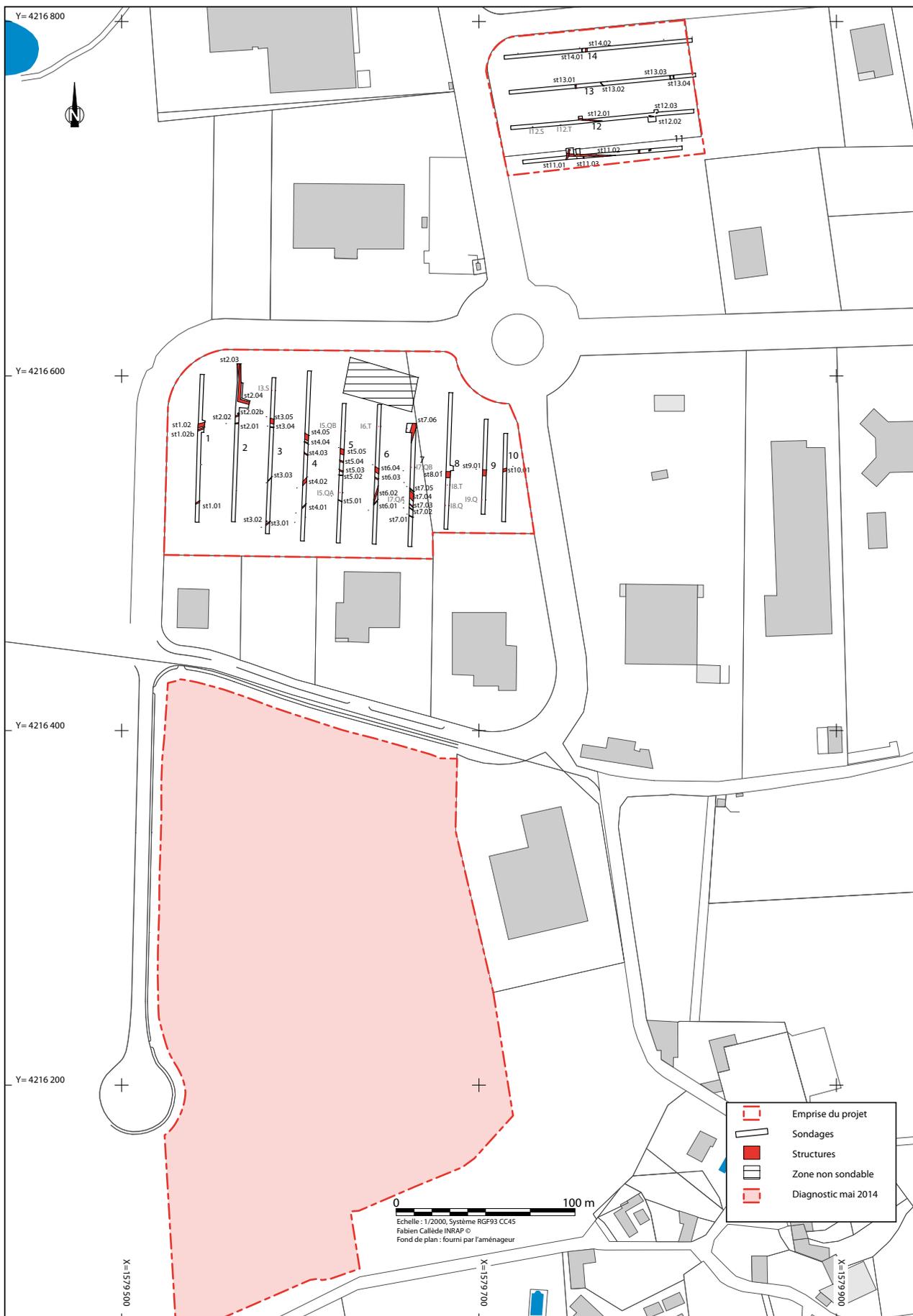


Fig. 1 : plan général des vestiges du site de la ZAC Brive ouest, Marie-Hélène Jamois

glaciation, permettant ainsi de remonter chronologiquement jusqu'au Pléistocène.

La zone I (parcelles EP 650 et 651) est située à environ 50 m en contrebas du site médiéval fouillé sur le lot 32 du parc d'entreprises Brive Ouest. Les dix tranchées ouvertes ont permis de mettre au jour un réseau de fossés parcellaires. Si au moins deux de ces structures linéaires sont d'époque contemporaine (leur tracé se voit encore à la surface du terrain), les autres ont livré de la céramique médiévale ; ils sont, bien évidemment, à mettre en relation directe avec le site fouillé en 2014. Outre ces structures agraires, 9 pièces d'industrie lithique, dont 1 éclat de silex et 8 éclats et nucléii sur quartz, ont été trouvées, toutes dans la même couche issue de phénomènes de colluvionnement, à une profondeur comprise entre 0,40 m et 0,50 m.

Sur la zone II (parcelle EP 616), à quelques dizaines de mètres au nord, les quatre sondages n'ont permis la mise au jour que d'un lâche réseau de fossés parcellaires et de deux fosses aux contours irréguliers et à la fonction certainement liée aux pratiques agricoles. Ces structures anthropiques, qui n'ont livré aucun mobilier, n'ont pu être datées. Leur position

stratigraphique indique néanmoins une appartenance chronologique relativement ancienne, au moins médiévale. Si ce diagnostic n'a pas permis la découverte d'un nouveau site, il vient néanmoins confirmer et compléter les informations connues quant à l'occupation médiévale des environs de Brive.

De plus, la découverte de ces quelques pièces lithiques, bien qu'en position secondaire, apporte une information supplémentaire sur l'occupation humaine préhistorique du bassin de Brive, venant ainsi confirmer la préférence, à l'époque, de sites localisés sur les hauteurs environnantes, puisque l'on retrouve ces artefacts dans les colluvions. Les industries sur roches cristallines, comme ici le quartz, souvent négligées au profit de celles utilisant le silex, méritent une attention toute particulière, notamment lors de la réalisation des diagnostics, puisqu'elles sont parfois les uniques témoins matériels du passage de groupes humains, d'autant plus pour les périodes les plus anciennes du Paléolithique et dans des zones géographiques pauvres en matière première, comme le Limousin.

Marie-Hélène Jamois

---

## BRIVE-LA-GAILLARDE

183, rue Jean-Jacques-Rousseau

---

Cette opération archéologique a été réalisée du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2014, en préalable à un projet de construction de logements collectifs et individuels déposé par la SCI Kruger. Les parcelles explorées (section DY, parcelles 1 et 2) se situent au 183 rue Jean-Jacques-Rousseau sur la commune de Brive. Elles s'inscrivent dans un secteur potentiellement riche en occupations paléolithiques, situé au pied du plateau de Bassaler, d'une renommée internationale pour ses nombreux sites éponymes de la Préhistoire. L'emprise du projet couvre une superficie de 6 677 m<sup>2</sup>. Cinq tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 470 m<sup>2</sup> (soit 10,35 % des 4 541 m<sup>2</sup> accessibles).

Elles s'inscrivent dans un contexte de plaine alluviale de la Corrèze au pied des formations permo-triasiques du bassin de Brive, avec le plateau de Bassaler qui forme une falaise d'une dizaine de mètres de hauteur. De nombreuses cavités ont ainsi été recensées sur le bord sud des terrains concernés par le projet, au pied du talus du plateau. La proximité des grottes de « Bassaler nord » et de « Boyer » ainsi que du gisement de la grotte de « Bouyssonie » a motivé d'autant plus les services de l'État à prescrire un diagnostic. Il

pourrait ainsi exister des traces d'occupations préhistoriques ou des niveaux renfermant du matériel archéologique piégé.

Hormis la découverte de quelques pièces lithiques issues des colluvions de bas de pente, l'intérêt de ce diagnostic est d'avoir permis l'observation des contextes sédimentaires des formations alluviales de la Corrèze dans ce secteur méconnu de la commune.

Sophie Defaye

Le site du Champ du Palais, localisé à 500 m au sud-est du centre-bourg de Bugeat, est implanté sur le rebord d'un petit plateau granitique surplombant le ruisseau des Rochers. Ce site, connu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles. La première, en 1962, avait permis de mettre en évidence une portion de galerie dallée ainsi qu'un escalier menant à une cour de service où était situé un *praefurnium*.

En 2006 et 2007, ces sondages ont été repris sous la direction de Hélène Mavéraud-Tardiveau. Ils ont mis au jour les vestiges de la *pars urbana* d'une villa. Les bâtiments semblent alors s'organiser en trois ailes entourant une cour. L'hypothèse d'un plan en U ouvert vers le sud est alors envisagée.

En juillet 2014, dans le cadre du PCR sur l'Habitat rural antique en moyenne montagne corrézienne, une campagne de prospections géophysiques a été menée par Adrien Camus et Vivien Mathé de ULR Valor (fig. 1). Ces prospections devaient couvrir l'ensemble du

plateau au bord duquel la villa est implantée et leur but était de caractériser l'étendue de l'établissement ainsi que sa structuration. Cependant nous n'avons pas eu accès à certaines parcelles faute d'autorisation des propriétaires. Malgré tout, 2,5 ha ont été prospectés et cartographiés.

L'analyse des résultats ne montre pas d'anomalies majeures en dehors du développement vers le sud des vestiges connus. En effet, les ailes orientale et occidentale de la *pars urbana* semblent se poursuivre vers le sud et une quatrième aile de bâtiment pourrait venir clore l'espace central. Les résultats donnent l'image d'un établissement regroupé au sein d'un ensemble de bâtiments se développant sur une longueur de 60 m et une largeur de 40 m environ. La caractérisation de ces différents espaces nécessiterait la réalisation de quelques sondages ponctuels.

Aurélien Sartou

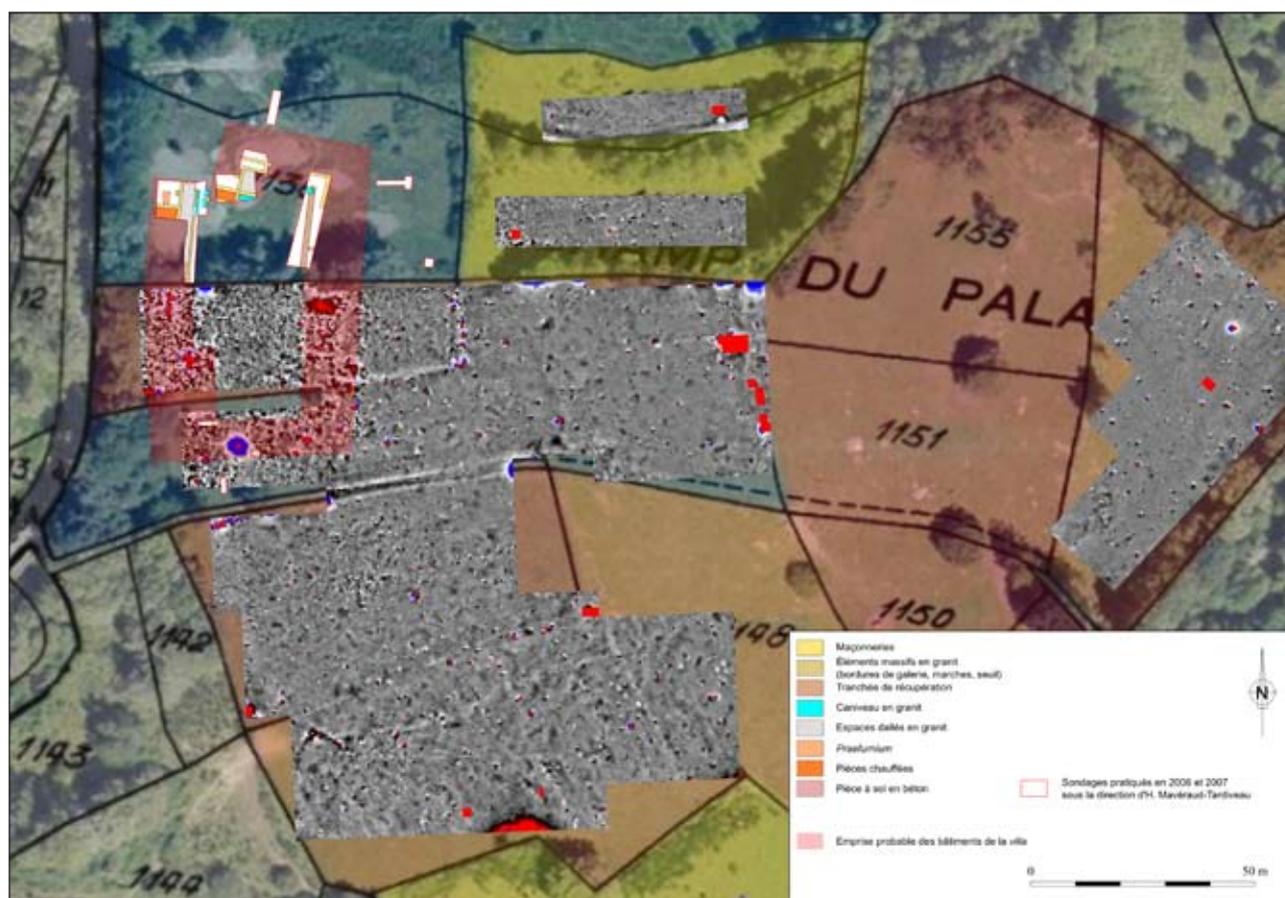


Fig. 1 : résultats interprétatifs de la prospection magnétique au sud des vestiges connus. Eveha, ULR Valor ©

---

## GROS-CHASTANG

### Roc du Doun

---

En préalable à l'aménagement d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Gros-Chastang, au lieu-dit Roc-du-Doun, un diagnostic archéologique a été prescrit. Le projet occupe près de 23 ha répartis en deux zones de superficies approximativement égales situées de part et d'autre de la route qui conduit au village de Soumaille. L'ensemble du terrain, impropre à la mise en culture, servait anciennement de pâturage estival. Avant le diagnostic, la partie située au sud est occupée par une lande humide, celle au nord a été plantée d'une forêt de pins sylvestres.

Le diagnostic a nécessité l'intervention de quatre archéologues de l'Inrap durant 16 jours ouvrés. La zone humide, qui laissait espérer une forte accumulation sédimentaire, avec des niveaux tourbeux ayant pu renfermer des indices scientifiques intéressants, s'est révélée fort décevante, avec des sols très pauvres, qui rendaient inutiles d'éventuelles analyses paléo-environnementales.

La seconde partie de l'emprise a livré, pour sa part, cinq structures archéologiques : quatre petites fosses (peut-être s'agit-il de trous de poteaux) et un foyer à pierres chauffées. Si l'origine anthropique et l'ancienneté de ces structures sont certaines, leur appartenance chronologique reste inconnue puisqu'aucun mobilier n'a été découvert durant l'opération.

Malgré l'extension des sondages autour de ces indices, aucune autre structure n'a pu être mise au jour. Il s'agit donc là d'une occupation au caractère fugace. Un prélèvement de charbons, réalisé dans la structure de combustion, pourrait être analysé afin d'apporter une datation à ces vestiges qui semblent stratigraphiquement contemporains.

Marie-Hélène Jamois

---

Moyen Âge

## LOUIGNAC

### La Reynie

---

Cette nouvelle campagne de sondages se place dans la continuité des recherches menées en 2013. Certains aspects de la problématique qui avait alors été définie méritaient en effet d'être approfondis. Par ailleurs, de nouveaux questionnements étaient apparus à l'issue des premiers sondages.

Ainsi, la nature du site (carrière de sarcophages et/ou nécropole à tombes rupestres ou semi-rupestres) posait encore question. La perspective éventuelle d'étudier une carrière de sarcophage, site inédit dans la région, amenait également de nouvelles problématiques, telles que l'organisation d'un chantier, la vie des carriers sur place et les méthodes de taille du grès, thématique encore peu abordée. Enfin, la période d'occupation du site, qui avait été établie entre les VI<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s., à partir de l'étude typologique des cuves, nécessitait d'être confirmée.

Les sondages se sont déroulés en deux sessions, en juillet et septembre, et ont porté sur cinq zones. Aucune nouvelle cuve n'a été mise au jour lors de cette campagne. Ainsi, les sondages 01B et 01C, ouverts dans le prolongement du sondage 01, qui avait livré trois cuves en 2013, ont permis de mettre au jour le substrat, constitué de plusieurs bancs de grès. À noter la

présence d'une encoche taillée sur le flanc de l'un des blocs de grès.

L'élément le plus intéressant est la mise au jour d'une zone d'extraction d'un bloc de grès de grandes dimensions (2,17 m de long sur 0,75 m de large), dans le sondage 06 (fig. 1). De nombreuses traces d'outils ont été observées et relevées sur les parois latérales et sur le sol de cette zone (fig. 2). Elles devraient permettre, à l'issue de l'étude, de déterminer les méthodes de taille et d'extraction du bloc. Quant à la destination de celui-ci, pour la construction ou comme sarcophage, ainsi que sa datation (est-il contemporain des cuves ?), l'étude à venir devrait permettre d'en savoir plus.

À l'issue de ces nouveaux sondages, la fonction du site pose encore problème. Un usage double comme nécropole et carrière (de sarcophages ou de pierres de taille) n'est pas à exclure, de manière concomitante ou non. La proximité des hameaux de La Reynie et de Vars pourrait en effet avoir conduit à l'ouverture d'une carrière de pierre.

Julie Duponchel



Fig. 1 : zone d'extraction, sondage 6. Cl. J. Duponchel



Fig. 2 : traces d'outils et encoches sur la zone d'extraction, sondage 06. Cl. J. Duponchel

## LUBERSAC

### Zone de Touvent, au Pré Neuf

*Protohistoire*

C'est à la faveur d'un projet de centre commercial qu'un diagnostic archéologique a été réalisé au lieu-dit « le Pré Neuf », dans la zone de « Touvent », sur la commune de Lubersac, du 4 au 18 novembre 2014 ; cette opération archéologique a été prescrite par le SRA sur une superficie de 70 061 m<sup>2</sup> dans un contexte géologique marqué par des gneiss altérés. Le terrain concerné par le projet se trouve à l'entrée nord-est de la commune de Lubersac, à une altitude moyenne de 400 m, sur les plateaux de moyenne Corrèze.



Fig. 1 : fait 1 – sondage 63, dépôt de cinq vases. Cl. P. Ernaux, Inrap

L'emprise diagnostiquée à 7,48 % a permis de réaliser 74 tranchées continues au sein desquelles ont pu être localisés plusieurs indices archéologiques isolés. La découverte majeure de cette opération concerne la mise au jour d'un dépôt isolé de cinq vases complets, vraisemblablement funéraire, daté de la Tène moyenne (fig. 1). L'originalité de ce dépôt tient dans sa composition et les types de vases associés. Ils apportent des données importantes pour la connaissance de la culture

matérielle de la Tène moyenne, période encore fort mal connue en Limousin (fig. 2). Les différents éléments d'étude de ces vases laissent supposer un dépôt à fonction funéraire, qui sera confirmé ou non par des analyses complémentaires réalisées dans le cadre d'une future collaboration (analyses pétrographiques à venir).

D'autres vestiges ont été repérés sur les autres parcelles du projet sans pour autant définir un ensemble cohérent qui pourrait laisser entendre une importante occupation, d'autant plus que ce sont des aménagements diachroniques : un fossé protohistorique ainsi qu'une petite aire d'ensilage datée du Moyen Âge, avec au moins deux silos et plusieurs autres structures en creux, complètent ainsi les données archéologiques repérées lors de cette opération. Le corpus mobilier est assez faible sur ces deux indices.

Sophie Defaye



Fig. 2 : fait 1 – sondage 63, vase n° 5 du dépôt. Cl. P. Ernaux, Inrap

Depuis plusieurs années, la municipalité de Malemort-sur-Corrèze a engagé une démarche visant à valoriser le patrimoine bâti de sa commune, et plus particulièrement les vestiges du castrum de Malemort, que les sources écrites mentionnent dès le VIII<sup>e</sup> s. Coordonnée du point de vue scientifique et administratif par le SRA du Limousin, cette démarche s'est matérialisée par une campagne de sondages archéologiques en 2011, et par un inventaire des maisons du bourg castral, en 2013. Le projet de déconstruction de la villa « Hom » était donc une nouvelle étape dans le processus de mise en valeur des vestiges du castrum. Menaçant ruine, cette maison obstruait en effet une zone susceptible de renfermer, dans son sous-sol, des vestiges archéologiques.



Fig. 2 : Le mur nord de la cave du corps de bâtiment est. Cl. D. Paloumbas-Odile, Hadès

Confiée au bureau d'études Hadès, la surveillance archéologique s'est concrétisée par la présence sur site d'un archéologue, à divers stades d'avancement des travaux, entre les mois de novembre et décembre 2014. Cette courte opération n'a pas révélé de vestiges présentant un grand intérêt archéologique. Du point de vue sédimentaire, quatre informations méritent d'être retenues : la mise au jour d'un substrat de grès à faible profondeur, au sud de la tour à contreforts ; la présence d'une maçonnerie chaulée, au sein de cette même zone ; l'existence d'un remblai de nature indéterminée, essentiellement constitué de grès, sous la villa (fig. 1) ; la mise en évidence d'un remblai de démolition dont la datation n'a pas pu être cernée, au nord du bâtiment. Les données relatives aux éléments bâtis ne sont guère plus significatives. Un puits et un massif formant ressaut (peut-

être un contrefort ?), dans la cave du corps de bâtiment est, sont susceptibles d'être interprétés comme des vestiges potentiellement médiévaux (fig. 2).



Fig. 1 : la villa après les travaux de déconstruction, vue depuis l'est. Cl. D. Paloumbas-Odile, Hadès

Malgré la relative pauvreté des informations recueillies, cette opération de déconstruction sous suivi archéologique présente un triple intérêt : d'une part, libérer la plate-forme sommitale de la ruine de la villa « Hom », qui constituait un danger de plus en plus évident pour les visiteurs du castrum ; ce faisant, conserver une trace de ce bâtiment qui occupe légitimement une place dans la mémoire collective de Malemort ; enfin et surtout, statuer sur l'absence de vestiges médiévaux encore en élévation tout en faisant place nette pour mener à court terme une fouille programmée des vestiges présents dans le sous-sol de la plate-forme sommitale.

Dimitri Paloumbas-Odile

Un diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe de l'Inrap sur la commune de Meymac du 10 au 18 mars 2014. Le projet d'aménagement, porté par le SYMA 89, était initialement prévu sur une superficie de 85 000 m<sup>2</sup>. À la demande de l'aménageur, l'emprise à diagnostiquer a été réduite à 50 000 m<sup>2</sup>. Le terrain, situé au nord-est de la ville, occupe une seule parcelle (cadastrée YS58), au lieu-dit Le Mas.

Le SRA a pu motiver sa prescription sur la base des nombreux indices ou sites déjà recensés, notamment pour la période antique, dans toute la Haute-Corrèze. Plus localement, un site avait été découvert fortuitement, puis fouillé par Marius Vazeilles à la fin des années cinquante, dans des parcelles attenantes au sud du terrain concerné par le diagnostic. Les données issues de ces investigations ont fait l'objet d'une fiche de prospection jointe à la base de données Patriarche, renseignée par Vincent Serrat (Faculté de Clermont-Ferrand), lors d'une campagne de prospection pédestre menée en 2013. Il y est mentionné la découverte d'un petit bâtiment de plan carré et d'un lot de céramique, très fragmenté, permettant de dater les vestiges de la période gallo-romaine.

Les résultats du diagnostic ont été fort concluants, puisque que celui-ci a permis l'identification de onze structures funéraires à incinération (fig. 1). L'une d'entre elles a pu être fouillée partiellement. Le mobilier céramique, très fragmenté, qui lui est associé permet de la rattacher chronologiquement à la période antique. Cette sépulture se présente sous la forme d'un tumulus de pierres et de terre qui recouvre plusieurs (au moins quatre) dépôts funéraires. L'un deux (une urne contenant des restes humains calcinés) a été prélevé et conservé. Sept autres tumuli de facture identique ont été repérés et géoréférencés, ainsi que trois petites fosses, dont l'aspect et le comblement brûlé induisent également une fonction sépulcrale.



Fig. 1 : vue d'ensemble de la chambre sépulcrale principale de forme circulaire. Cl. M.-H. Jamois, Inrap

D'autres structures ont pu être mises au jour, notamment un fossé double, ainsi qu'un enclos quadrangulaire délimité par deux fossés. Des fosses et/ou trous de poteau ont également été identifiés. Ces structures en creux ont été bien observées en stratigraphie et appartiennent à la même période chronologique. Un niveau de sol contenant du mobilier, lié à ces structures, ainsi que le paléosol du site ont été clairement repérés.

A l'issue de l'opération de diagnostic, il semble donc que nous soyons en présence d'une nécropole, étendue sur la majeure partie de l'emprise du projet (à l'exclusion toutefois de la zone humide au sud et à l'ouest). Ce site paraît très homogène chronologiquement, une seule phase stratigraphique est apparue. Il est indéniablement à mettre en relation avec les vestiges fouillés par M. Vazeilles, ce qui accroît l'importance scientifique de la découverte.

Marie-Hélène Jamois

Le site archéologique gaulois du Puy du Tour fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'un projet de valorisation porté par la communauté de communes du Pays d'Argentat. Le bureau d'études archéologiques Éveha a été sollicité pour l'aspect

scientifique de ce projet. De nombreux échanges ont eu lieu avec les différents partenaires et, après avoir étudié les données anciennes réalisées sur ce site qualifié d'*oppidum*, il a été préconisé de renouveler la documentation scientifique.

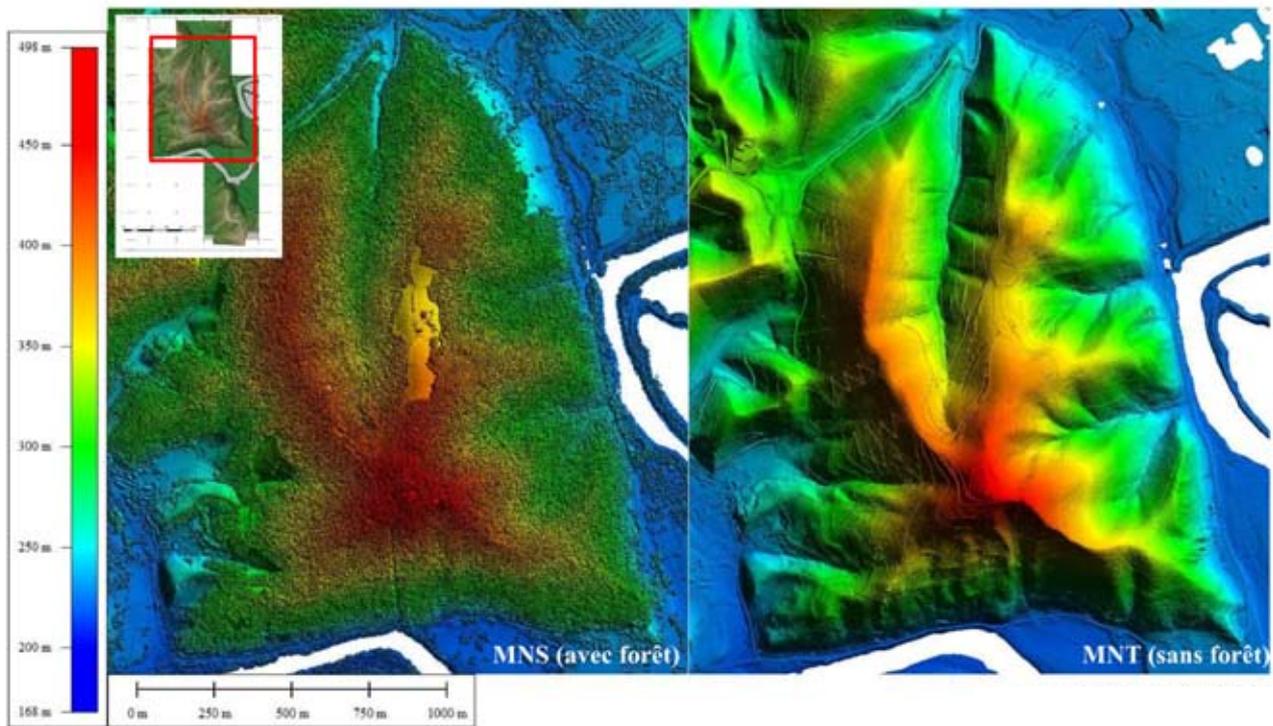


Fig. 1 : le relevé LiDAR sur le Puy-du-Tour et son environnement. Fabien Loubignac © Éveha 2014. Fonds LiDAR (relevés et traitements : IMAO)

L'objectif étant d'apporter rapidement de nouvelles données, un relevé LiDAR, procédé de télédétection aéroporté, s'est imposé. Le contexte boisé dans lequel s'insère le site du Puy du Tour se prête par ailleurs parfaitement à cette méthode de recherche. En effet, le procédé permet de dresser une cartographie très précise (de l'ordre du centimètre) de la surface du sol, « gommant » en quelque sorte la végétation. Les micro-reliefs, imperceptibles à l'œil nu sur le terrain, apparaissent très clairement sur le relevé.

Les applications du LiDAR sont multiples et le potentiel d'étude des relevés est considérable mais cette méthode reste encore mal connue aujourd'hui. Le LiDAR est la méthode de détection la plus rapide et la moins onéreuse. Elle n'est pas destructrice et permet de traiter de grandes surfaces. L'application du LiDAR à l'archéologie est assez récente et peu de projets ont été menés sur le territoire national.

À Monceaux-sur-Dordogne, une zone géographique de 10 km<sup>2</sup> a été déterminée avec, au centre, la colline du Puy du Tour. Une couverture photographique aérienne à très haute résolution a été couplée au LiDAR. Préalablement à la mission de vol, des balises géoréférencées et des relevés de surface ont été implantés au sol.

De nombreux et importants questionnements concernent le site du Puy du Tour et, en premier lieu, la présence ou non d'un rempart. L'existence d'une fortification n'a en effet jamais été clairement mise en évidence lors des différentes fouilles et prospections menées sur le site. Cependant, des clous

pouvant appartenir à un *murus gallicus* ont bien été découverts. Le site a été qualifié d'*oppidum* mais aucun vestige appartenant à une quelconque fortification n'est visible aujourd'hui. Les fouilles anciennes ont montré néanmoins la présence d'habitats aménagés dans les pentes et sur des systèmes de terrasses. Enfin, quelques mines nous avaient été signalées aux alentours de ce site de hauteur.

La mission de vol terminée, nous avons suivi de très près la classification des points et le traitement du relevé afin de n'écarter aucune anomalie qui aurait pu nous intéresser. Une fois le modèle numérique de terrain (MNT) et le modèle numérique de surface (MNS) acquis (fig. 1), nous avons travaillé sur un système d'information géographique (SIG) mêlant plusieurs données (cadastres ancien et récent, carte archéologique, etc.).

Plusieurs jours de prospections sur le terrain ont été nécessaires pour photographier et vérifier certaines anomalies afin de tenter une détermination. On observe que certaines se répètent sur le relevé et émettent plus ou moins le même signal avec des dimensions variées. Ainsi, les mines ont pu être caractérisées plus facilement parce qu'elles déchirent littéralement le modelé et sont bien visibles sur le relevé LiDAR.

Les résultats, spectaculaires et très intéressants, montrent le potentiel archéologique du secteur.

Tout d'abord, la présence d'un rempart sur le Puy du Tour est à remettre en question sérieusement. Le LiDAR ne semble montrer en effet aucune fortification

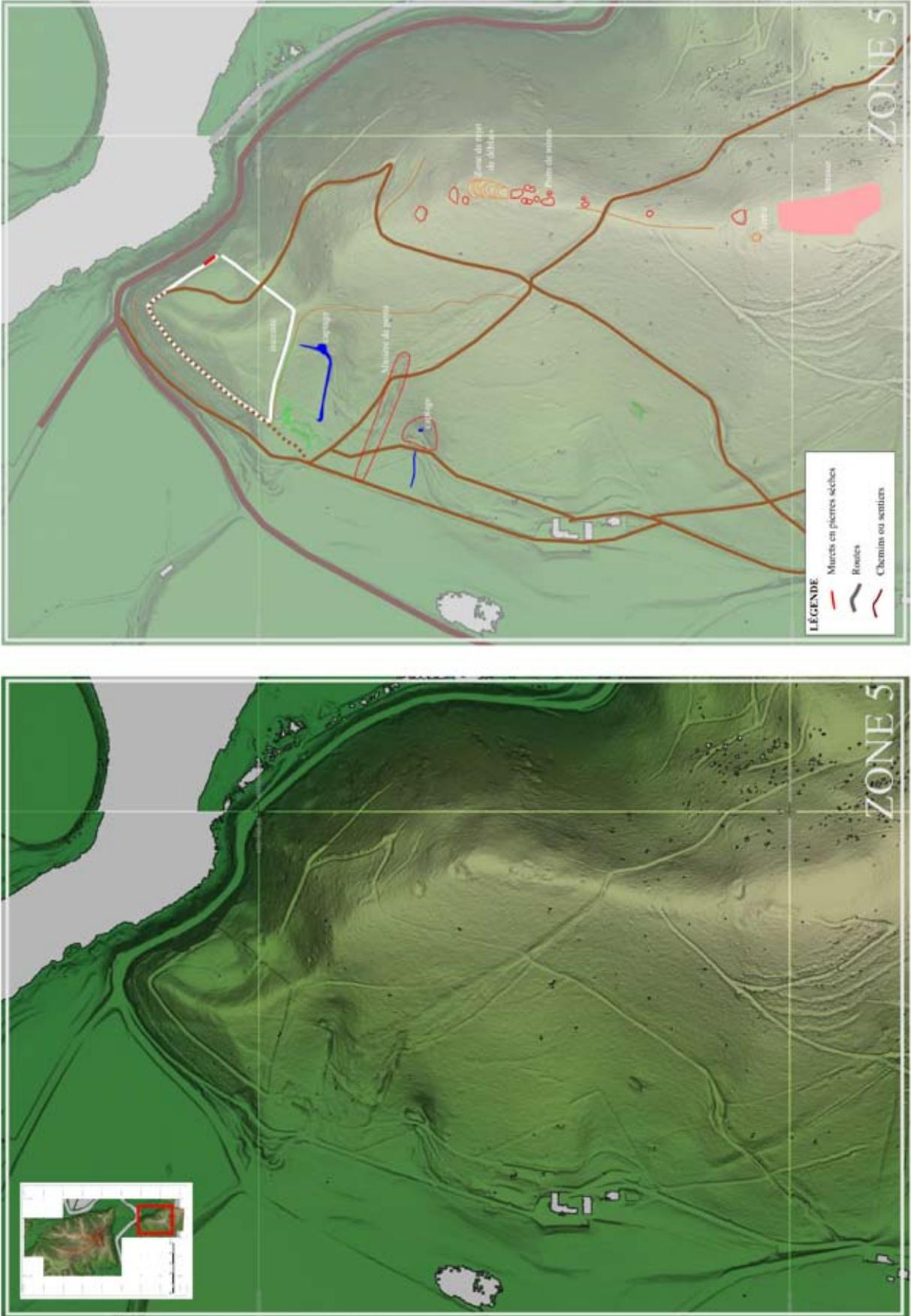


Fig. 2 : les vestiges au Pradel (Monceaux-sur-Dordogne, 19). Fonds LiDAR (relevés et traitements : IMAO)

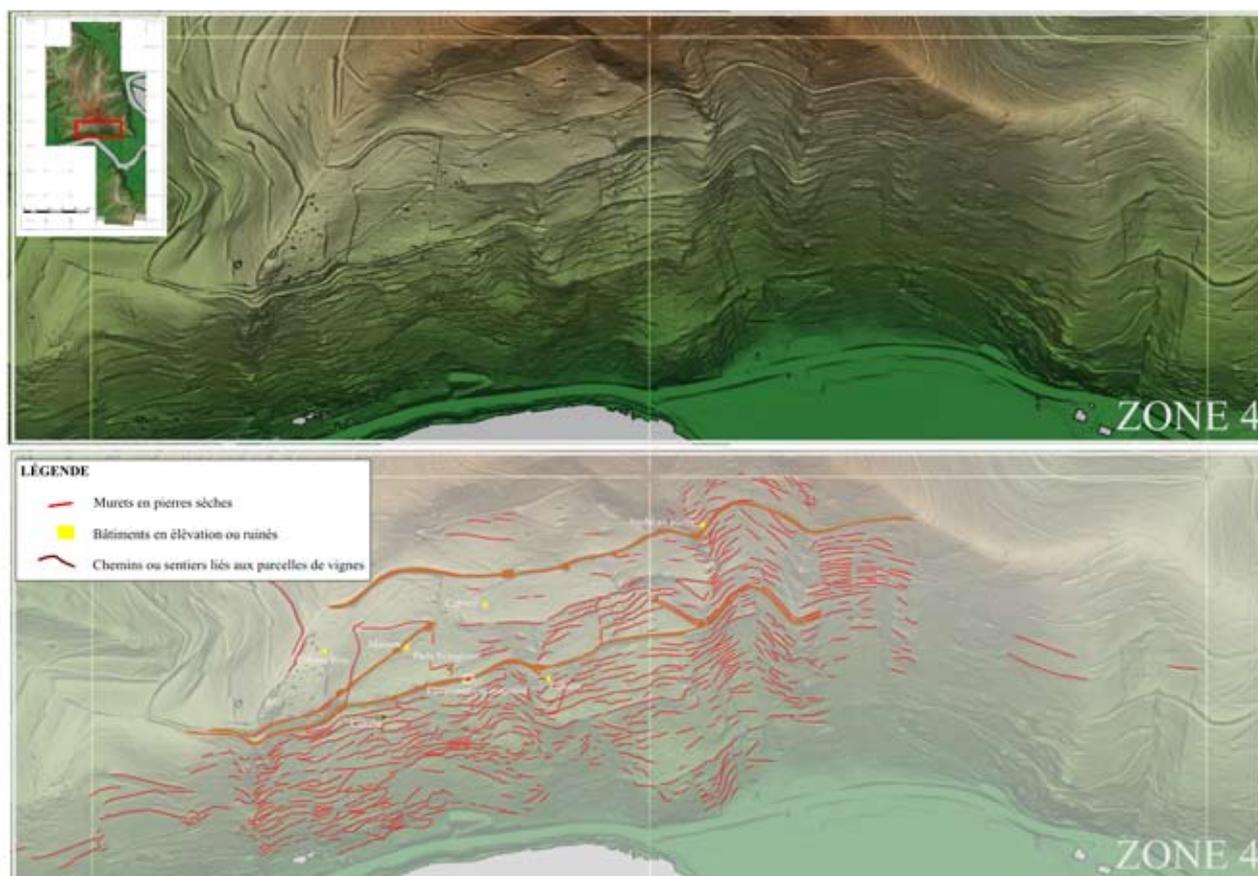


Fig. 3 : les aménagements liés à la vigne sur le versant sud du Puy-du-Tour. Fabien Loubignac © Éveha 2014. Fonds LiDAR (relevés et traitements : IMAO)

de ce type. La découverte de clous de *murus gallicus* pourrait être mise en relation avec un système de défense ponctuel mais qui resterait indiscernable à la surface du sol. Le doute est encore présent et c'est pour cela qu'a été préconisé au moins un petit sondage archéologique à l'endroit d'où proviennent ces clous. Nous avons émis l'hypothèse d'un rempart qui aurait pu être en grande partie arasé. Toutefois, le LiDAR aurait montré quelques tronçons de levées de terre qui auraient pu être les derniers témoins d'un tel vestige.

Le LiDAR a révélé une enceinte de 1,4 ha complètement inconnue et inédite à moins d'un kilomètre au sud du Puy du Tour et en très bon état de conservation, preuve qu'il est difficile de « gommer » du paysage de tels travaux de terrassements (fig. 2). Elle prend place sur un éperon naturel qui s'avance au confluent de la Maronne et de la Dordogne, face à la colline du Puy du Tour sur l'autre rive de la Dordogne. Au sud de cette enceinte, que l'on ne peut dater à ce jour, se trouve un important site minier avec de nombreuses excavations. Il s'agit vraisemblablement de puits ou d'entrées menant à des mines. La précision de la méthode permet d'observer les zones de rejets des déblais de mines. Elle offre aussi la possibilité d'appréhender certaines relations chronologiques entre quelques vestiges, et notamment les mines et les chemins. Dans le cadre de ce projet, nous avons tenté une typologie

des chemins et des sentiers dont certains se distinguent par leur ancienneté.

Au nord de la partie sommitale du Puy du Tour, un ensemble énigmatique d'enclos successifs se dessine. Le relevé a permis d'obtenir un aperçu précis du système hydrographique et des captages des sources. Certaines terrasses se distinguent nettement et pourraient être les vestiges d'implantations d'habitats. Ces hypothèses demandent à être vérifiées mais le LiDAR a l'avantage d'orienter les recherches futures à engager.

Les anciennes fouilles ont pu être recalées de manière très précise. En effet, certains sondages réalisés il y a près d'un demi-siècle et invisibles aujourd'hui en prospection sont discernables grâce au LiDAR.

Nous signalerons aussi la présence d'un impressionnant système de banquettes aménagées sur tout le versant méridional du Puy du Tour (fig. 3) qui s'avèrent être de petites terrasses destinées à la culture de la vigne. Ces banquettes soutenues par des murets en pierre sèche sont desservies par un réseau de chemins et de sentiers. Plusieurs cabanes de vigneron apparaissent sur le relevé et certaines d'entre elles sont encore visibles sur le terrain aujourd'hui. Un puits hexagonal pourvu de deux petites marches pour atteindre la margelle a également été découvert.

Les premiers résultats de cette campagne de relevés permettent de répondre à certaines interrogations et montrent un potentiel archéologique bien plus important que l'on ne pouvait l'imaginer. Le relief est « lacéré » et impacté d'une multitude d'anomalies qui montrent que des occupations successives ont su tirer avantage de la colline du Puy du Tour et de son environnement (site de hauteur stratégique à la

période gauloise, versants sud propices à la culture de la vigne à une période plus récente). Même s'il ne permet pas d'apporter des éléments de datation, le LiDAR est un excellent outil de cartographie précise des vestiges archéologiques.

Fabien Loubignac

---

## NAVES

### Le bourg

Moyen Âge

Le projet d'un lotissement, à moins de 50 m de l'église de Naves, le fort potentiel archéologique connu par des découvertes fortuites et des prospections et le sanctuaire de Tintignac présent sur le territoire de la commune ont motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Réalisé en septembre 2013 par Chr. Maniquet (Inrap), il a permis de mettre en évidence des fosses, des fossés et des trous de poteau. L'occupation la plus ancienne remonte à La Tène D mais l'occupation principale date de la fin du Moyen Âge. À la lueur de ces résultats, une fouille archéologique préventive s'est déroulée au cours du mois de novembre 2014 sur plus de 700 m<sup>2</sup>.

Le site est structuré par un fossé qui traverse l'emprise de fouille du sud-ouest au nord-est ; l'occupation se concentrant principalement à l'ouest. Sur ce secteur, plus d'une centaine de trous de poteau ont été mis au jour. Actuellement, seul un petit bâtiment sur poteaux, enserrant 2 fosses arasées, se distingue sans pouvoir néanmoins déterminer sa fonction. Une

deuxième construction est partiellement conservée au sud de l'emprise. Des niveaux de circulation et un foyer en terres cuites architecturales sont délimités par un mur étroit et de probables sablières basses. Un alignement nord-sud de silos a également été mis en évidence. Enfin, des fosses, dont la fonction reste à déterminer dans la mesure du possible, complètent les vestiges de ce site.

La chronologie relative et les premiers éléments de datation signalent un abandon amorcé à partir du XIII<sup>e</sup> s. Le *terminus ante quem* de la majorité des structures est compris entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> s. Cette opération révèle une occupation rurale qui se développe à la périphérie du bourg de Naves à la fin du Moyen Âge. Les études de post-fouille et le rapport en cours permettront d'affiner les connaissances sur la commune qui n'avait pas livré jusqu'à présent de vestiges de cette période.

Claire Pesenti

---

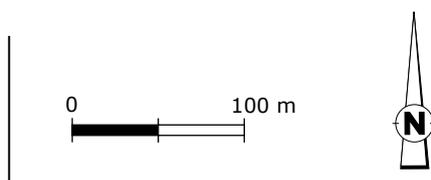
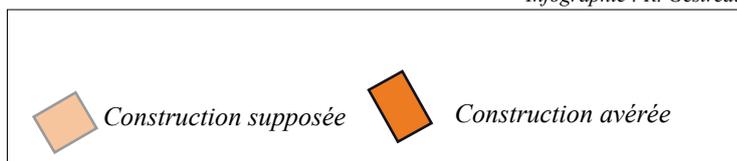
## SAINT-FRÉJOUX

### La Grange

Antiquité

Le site antique de Saint-Fréjoux au lieu-dit « La Grange » est un site anciennement connu. En effet, dans ce hameau, plusieurs maisons, dont les plus anciennes pourraient dater de la fin du XVIII<sup>e</sup> s., présentent des blocs de réemploi de facture antique de grandes dimensions qui proviennent d'un grand gisement archéologique connu par tous les habitants et qui se trouve à quelque 200 m au sud-est du hameau. Mais, ce qui a particulièrement attiré l'attention des érudits locaux, c'est le caractère spectaculaire des décors lapidaires qui constituent aujourd'hui la

terrasse d'une maison construite dans les années 30. Ces derniers ont été collectés sur les restes d'un bâtiment antique, en parti tronqué par la route départementale D49E3, qui se trouve au sud-est du hameau. Grâce aux investigations de Henri Laborde et Marius Vazeilles [ H. Laborde, dans *B.S.L.S.A.C.*, 47, 1930, p. 134-137 et 139 / M. Vazeilles, *La très vieille histoire locale*, 3, 1936, p. 80-81] l'origine et le contexte de découverte de ces décors a pu être établi et précisé.



Occupation antique  
- les bâtiments

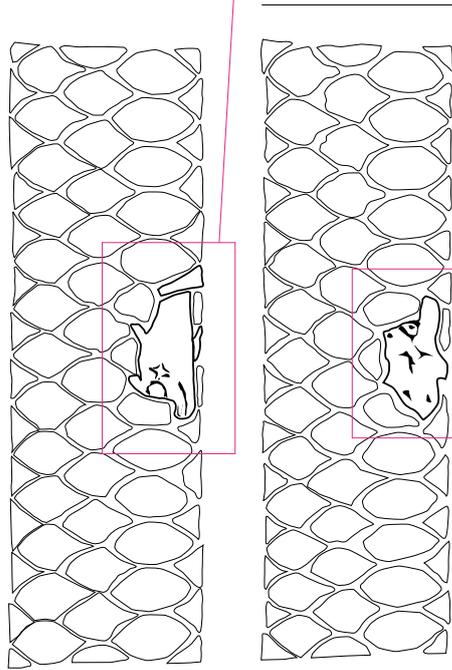
La Grange  
SAINT - FREJOUX (19)  
2014

Un travail de contextualisation du site antique de « La Grange », dans le cadre d'un projet collectif de recherche sur l'habitat antique de la moyenne montagne corrézienne lancé cette année par la faculté de Clermont-Ferrand, a été engagé sur ces éléments. Seul Marius Vazeilles avait jusqu'à présent réalisé des dessins des motifs géométriques des parements utilisés pour la terrasse (Fonds Vazeilles – Archives départementales de la Corrèze). Une couverture numérique orthonormée de la terrasse réalisée à l'aide d'une perche a donc été faite. Elle confirme les annotations

des années 30, à savoir que les ouvriers lors du démantèlement du bâtiment antique ont soigneusement prélevé, en les démontant, les motifs géométriques qui constituaient les parements des murs d'un bâtiment antique afin de les remonter dans la même configuration sur la terrasse.

L'ensemble de ces éléments lapidaires remontés couvre une surface approximative de 40 m<sup>2</sup>. Une quinzaine de m<sup>2</sup> correspond à des petits moellons quadrangulaires, parfois carrés et occasionnellement

Infographie : R. Gestreau



0 60 cm

Éléments lapidaires intégrés à la façade de la maison  
- en décor sous les deux fenêtres de la façade sud

Cliché - Fabien Loubignac



Détail dauphin

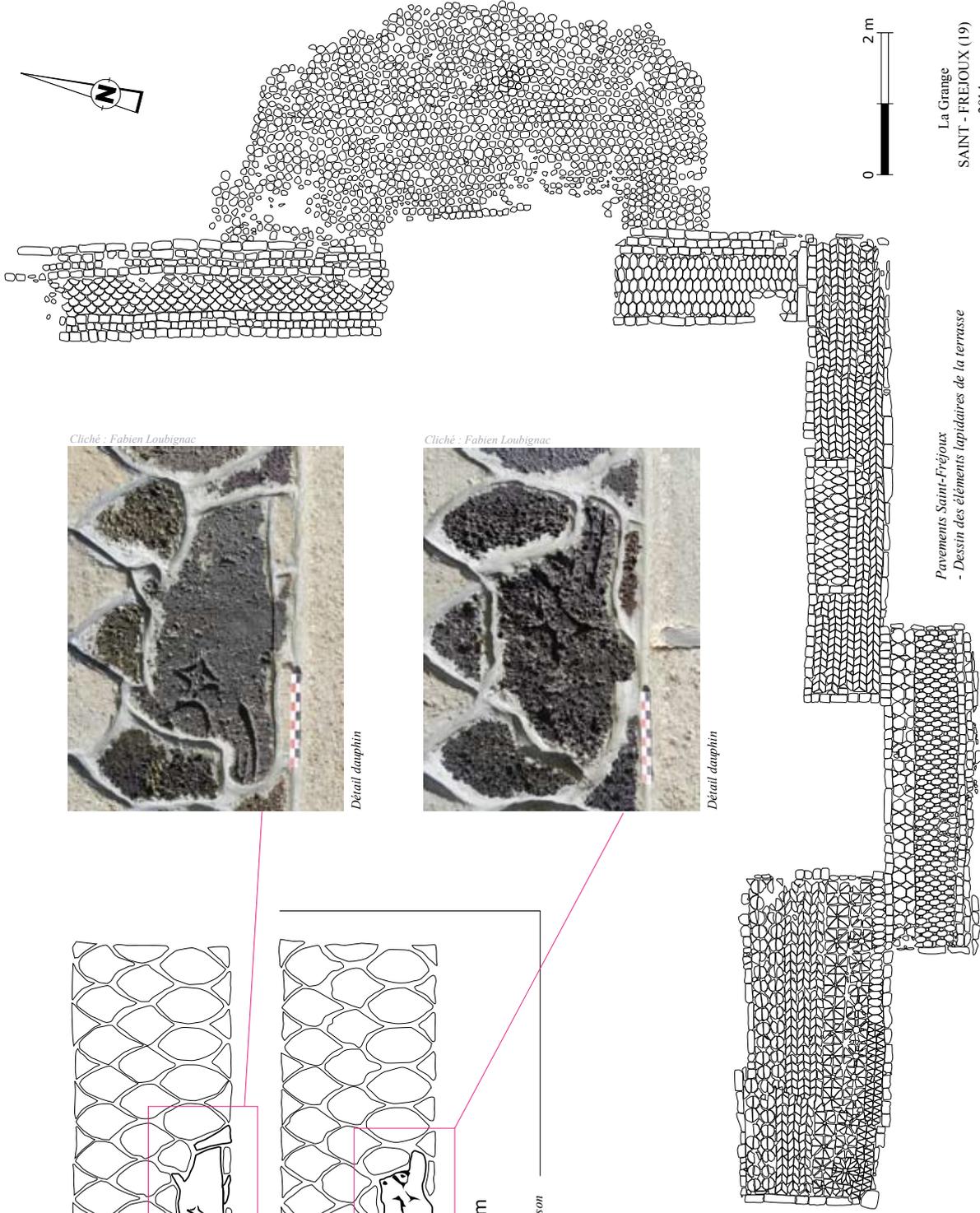
Cliché - Fabien Loubignac



Détail dauphin



Maison des années 30  
- avec terrasse construite d'éléments antiques



0 2 m

Pavements Saint-Fréjoux  
- Dessin des éléments lapidaires de la terrasse

La Grange  
SAINT - FRÉJOUX (19)  
2014

ronds, qui ont été utilisés exclusivement autour de l'escalier de l'entrée secondaire de la maison, à l'est. Cet appareil est uniquement en granite. Pour le reste, il s'agit de pavements qui proposent des formes géométriques telles que décrites par Marius Vazeilles dans les années 30. Agencées entre elles, elles constituent des motifs particulièrement spectaculaires. Comme cela avait également été noté, deux types de pierre semblent avoir été principalement utilisés pour la réalisation de ce décor. Il s'agit d'une roche claire, la trachyte, qui est une roche volcanique riche en feldspaths alcalins et dont la teneur en silice est assez forte et d'un basalte très sombre, qui est une roche magmatique issue d'une lave refroidie rapidement et caractérisée par sa composition minéralogique spécifique. Ces roches se rencontrent dans le sous-sol du Massif central et leur provenance est donc à rechercher localement – dans un rayon d'une trentaine de kilomètres. Nous noterons que l'utilisation de ces deux roches de couleurs opposées génère un effet de contraste dynamique entre les différents éléments qui composent les motifs. Le résultat est visuellement saisissant. On peut effectivement s'en rendre compte sur la façade de la maison, sous les deux fenêtres de la façade sud, car les couleurs de ces deux roches sont restées intactes (décor avec motif de dauphin). Ce qui n'est pas le cas pour les blocs utilisés pour la terrasse qui ont été colonisés par des lichens.

Afin d'amender les informations concernant ce gisement, il est également apparu judicieux d'ouvrir trois petits sondages sur une grande plate-forme située à quelque 200 m au nord-est du bâtiment ayant livré les pavements de la terrasse. Ils ont montré qu'il existe un grand mur de soutènement dont les vestiges courent tout autour du promontoire qui présente une largeur d'environ 50 m pour une longueur de 80 m ; au moins sur les côtés sud et est. Le jeu de l'érosion allié, probablement, à la récupération d'une partie des blocs granitiques a considérablement altéré sa préservation. Aujourd'hui, seuls des restes de ses substructions sont encore en place et présentent une élévation inférieure à 1 m (pour les éléments les mieux conservés que nous avons pu observer). Ses substructions sont constituées de blocs de granite équarris utilisés en parement et d'un blocage de petites diaclases de granite mélangé à de l'arène jaunâtre. Le tout est lié par un mortier de très mauvaise facture qui s'apparente davantage à un gâchis réalisé à partir d'un mélange de chaux, utilisée en très petite quantité, de limon brun et d'arène.

L'un des sondages révèle qu'il existe aussi sur cette plate-forme les vestiges d'un grand bâtiment qui se développe en direction de l'ouest. Seul le mur est de ce bâtiment a été touché. Ce sondage montre un massif de fondations de 70 cm de large, sensiblement identique au mur de soutènement précédemment évoqué, sur lequel un mur de 55 cm de large a été érigé. Au niveau du ressaut, sur le côté ouest du mur, un sol aménagé a été détecté. Nous n'avons pas développé la fouille sur cet espace, mais nous avons pu noter qu'il s'agissait d'un mélange de petits graviers granitiques et de tuiles pilées indurées. En avant de ce bâtiment, en direction de l'est – donc entre le mur est du bâtiment et le mur de soutènement placé plus à l'est encore – il existe plusieurs couches de démolition, dont certaines sont probablement liées directement aux phases d'abandon et de démantèlement du bâtiment évoqué ici. Elles ont livré des éléments d'hypocauste, fragments de pilettes et mortier de la *suspensura* notamment. Ces couches reposent sur une couche d'arène jaunâtre extrêmement compacte qui pourrait correspondre à un niveau de circulation compris entre le bâtiment et le mur de soutènement soit, sur une largeur d'une dizaine de mètres. Il pourrait s'agir en quelque sorte d'une cour (?).

Ces investigations ont également permis la collecte de matériel céramique et de terre cuite architecturale qui feront l'objet d'un travail affiné ultérieurement. Quelques annotations peuvent toutefois d'ores et déjà être relevées. La première étude céramique de V. Serrat (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand) atteste un bruit de fond lié à la Protohistoire. Bien que d'une portée limitée, les fragments de Dressel 1a récoltés dans les couches superficielles témoignent d'une fréquentation – ou d'éléments résiduels – de cet espace. Un rapprochement avec un grand enclos fossoyé, détecté à quelques dizaines de mètres de la plate-forme en photographie aérienne, peut être fait ici ; avec toute mesure gardée bien évidemment. Ensuite, nous noterons que le mobilier céramique témoigne surtout d'une présence sur le premier siècle de notre ère. Là encore, il convient d'être très prudent, car ces petits sondages restituent une vision très partielle du gisement archéologique. En réalité, compte tenu son ampleur, il est tout à fait certain que l'occupation antique couvre plusieurs siècles. À cet effet, nous noterons d'ailleurs que le décor lapidaire présenté dans ce présent travail renvoie davantage à des phases de l'Antiquité tardive.

Raphaël Gestreau

En 2014, une nouvelle opération de fouille archéologique programmée s'est déroulée sur le site antique des Fonts sur la commune de Saint-Rémy. Ces recherches ont consisté à vérifier certaines des principales anomalies repérées lors des prospections géophysiques effectuées en 2013. Ainsi, 9 sondages ont été pratiqués sur diverses zones du site portant à 15 le nombre total de fenêtres d'étude depuis 2012.



Fig. 1 : le sondage 14. Cl. F. Loubignac, Éveha

Le sondage 14, situé le plus au nord du site, a permis de confirmer la présence d'un édifice (fig. 1). Celui-ci se présente sous la forme d'un petit bâtiment quadrangulaire possédant un niveau de sol interne sur lequel a été découvert un dépôt composé principalement de figurines en terre blanche. L'une d'entre elles, quasi complète, reproduit une pomme percée en son sommet de petits trous (fig. 2). Les analyses chimiques des concrétions conservées sur la paroi interne de cet objet permettront peut-être de déterminer la matière contenue dans cette pomme. Il s'agira par ailleurs de raisonner sur la présence de ce dépôt de figurines et d'interpréter la fonction de l'édifice dans lequel il prend place. Le plan du bâtiment ainsi que sa position par rapport à l'ensemble du site laissent envisager un édifice à fonction cultuelle ou funéraire.

Le dégagement en plan du bâtiment témoigne de façades relativement imposantes. En effet, certaines de ses maçonneries se sont écroulées en place et on peut estimer approximativement la hauteur des élévations originelles entre 4 et 5 m de hauteur. Aucune ouverture n'a été décelée dans ces vestiges exceptée une probable entrée marquée par la récupération d'un seuil dans le mur oriental du bâtiment. Comme cela a été observé ailleurs sur le site, la plupart des matériaux de construction a été récupérée.



Fig. 2 : la pomme en terre cuite blanche. Cl. F. Loubignac, Éveha

Le mobilier découvert dans les niveaux d'occupation et de destruction du bâtiment laisse présumer une exploitation de l'édifice sur une période assez courte se situant au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les autres sondages pratiqués, notamment plus au sud, ont complété le plan d'un grand bâtiment partiellement dégagé en 2012 et dont la fonction semble se rapprocher d'une partie de la *pars urbana* d'une *villa*. Un des sondages (SD11) vient compléter les données du sondage SD5 (2012). Un grand vase, assimilable à un dolium, a été découvert encore en place et le long du mur de façade méridionale du bâtiment.

Les investigations menées sur d'autres secteurs du site révèlent la présence de petites voies de circulation qui desservaient les différents bâtiments composant l'occupation.

Les futures recherches à envisager sur le secteur consisteraient en un relevé LiDAR couvrant plusieurs sites antiques et de toutes périodes, ainsi que leur environnement, sur ce territoire du plateau de Millevaches. La rapidité d'exécution de cette méthode de détection permettrait d'aboutir à de nombreux résultats très prometteurs et de qualité, en lien direct avec les problématiques étudiées par le PCR sur l'habitat rural antique en moyenne montagne corrézienne.

Fabien Loubignac

---

## SAINT-VIANCE

### Le Rieux

---

Le projet de construction de maisons individuelles, au lieu-dit Le Rieux, a donné lieu à une prescription de diagnostic sur une superficie de 9 924 m<sup>2</sup> reconnue à 5,83 %. Onze tranchées réparties sur l'ensemble de la parcelle donnent une vision réaliste du potentiel archéologique du secteur.

De nombreux vestiges archéologiques ont été repérés en périphérie du projet notamment avec les découvertes de l'occupation du « Suquet », datée du premier âge du Fer, et du site médiéval au lieu-dit Le Risquetout.

De nombreux autres indices témoignent de la richesse et de la densité du potentiel archéologique.

Seule une petite structure en creux a pu être localisée en limite de parcelle, à l'angle nord-est. Les quelques fragments roulés de céramique recueillis n'ont pas pu permettre une datation plus précise de cet ensemble. Aucun autre indice n'a été repéré à proximité ni sur le reste de l'emprise.

Sophie Defaye

---

## USSEL

### RD 1089 – contournement nord (phase 2)

---

Un diagnostic archéologique a été réalisé au nord d'Ussel du 16 au 21 juin 2014. Cette opération a été prescrite par le SRA en préalable à la deuxième phase de travaux de la déviation nord d'Ussel, dont le tracé s'étend à partir de la route de La Courtine, à l'ouest, jusqu'au pont sur la Sarsonne, à l'est. La prescription portait sur une superficie de 27 700 m<sup>2</sup>, entre les routes départementales 982 et 161. Vingt-six tranchées ont été ouvertes permettant de sonder une superficie totale de 2 222,36 m<sup>2</sup>, soit 8,23 % de la surface prescrite.

Les seuls vestiges anthropiques identifiés ici consistent en une trace de foyer dont le comblement contenait un unique tesson de céramique au dégraissant grossier,

sans doute protohistorique et un drain en tranchée comblée de pierres lié à l'activité agricole contemporaine.

Ainsi, malgré les nombreux indices d'occupations anciennes, notamment protohistoriques et antiques connues dans ce secteur, le diagnostic a démontré l'absence de site pour cette portion de territoire. Néanmoins, des observations géomorphologiques ont été faites, permettant notamment d'identifier un paléosol en position stratigraphique, ce qui pourra faciliter les recherches futures dans ce secteur géographique.

Marie-Hélène Jamois

*Moderne*

---

## USSEL

### Chemin de la Borde

---

Cette opération de diagnostic archéologique a porté sur l'emprise d'un projet de construction au lieu-dit le Chemin de la Borde. La prescription concernait une superficie de 12 278 m<sup>2</sup>, reconnu à 6,62 %. Dix-huit tranchées ont été réalisées.

Les investigations archéologiques de ces dernières années ont prouvé la richesse et la densité des occupations pour la plupart datées de la période antique, d'où une sur-

veillance accrue des services de l'État de ce secteur. Cette opération a permis la découverte de quelques aménagements dont la nature est restée toutefois incertaine à l'issue de nos observations. Seul le faible corpus de mobilier recueilli laisse présager une datation assez récente de ces anomalies, probablement de l'Époque Moderne.

Sophie Defaye

En 2012, l'association Res Uzercha entreprend l'aménagement d'un jardin collectif sur une vaste parcelle en bord de Vézère, mise à disposition par la municipalité, une cinquantaine de mètres en contrebas de l'abbaye. Décidant de mettre à profit le mur de terrasse existant, ils le dégagent de la végétation et constatent alors la présence d'un ruissellement, lié à la présence d'une source. Poursuivant la mise en valeur de la terrasse, ils mettent au jour un vaste bassin, insoupçonné jusqu'alors. Ils en déblayent les abords vers l'amont et révèlent ainsi les vestiges d'un large canal bâti donnant directement dans le bassin.

Face à l'ampleur de ces découvertes, le SRA a choisi d'inscrire l'initiative de l'association dans une démarche scientifique, afin de comprendre la fonction de cet ensemble et sa chronologie. Les archéologues bénévoles de l'association ArchéA et les volontaires de Res Uzercha se sont donc associés pour entreprendre plusieurs sondages dans le prolongement des vestiges précédemment mis au jour afin de documenter ces derniers.



Fig. 2 : vue de la fontaine antique ou alto médiévale. Cl. L. Leroux

Au terme de cette campagne de fouilles, le bassin a été daté, le canal bâti a été dégagé sur plus de dix mètres de longueur dans l'escarpement et une petite fontaine a été mise au jour en amont (fig. 1). Cette dernière constitue le vestige le plus ancien découvert par la fouille. De facture rudimentaire, elle a été édifiée afin de capter l'une des nombreuses sources engendrées par l'imperméabilité du substrat géologique métamorphique. La fouille de son comblement a livré un mobilier extrêmement fragmenté de tessons, et de petite faune. Si aucun artefact ne permet d'en déterminer la fonction, les informations délivrées par l'étude céramique n'ont pas manqué d'étonner puisqu'elle relève *a priori* de datations précoces. Si la présence

de quelques tessons de l'âge du Fer peut être considérée comme résiduelle, l'essentiel de la céramique est relatif à des productions gallo-romaines, voire du haut Moyen Âge. D'après l'homogénéité de ce comblement et la fouille menée autour de la structure, cette fontaine a probablement été enfouie au cours du haut Moyen Âge, donnée qui justifie sans doute son relatif état de conservation. Sa faiblesse structurelle, ainsi que le débit permanent de la fontaine et des sources alentours n'autorisaient pas cependant d'investigations trop approfondies, sinon à risquer l'effondrement du bâti (fig. 2).

Le dispositif de bassin et canal empierré s'avère nettement plus récent. Dans la chronologie des constructions, il semblerait que le mur bordant la terrasse sur près de cinquante mètres ait été le premier aménagement du secteur, probablement en vue d'une mise en culture. Il a été bâti à partir de l'extraction directe de la roche, dont les bancs sont encore visibles. Lié en terre, il se signale toutefois par sa qualité d'exécution.

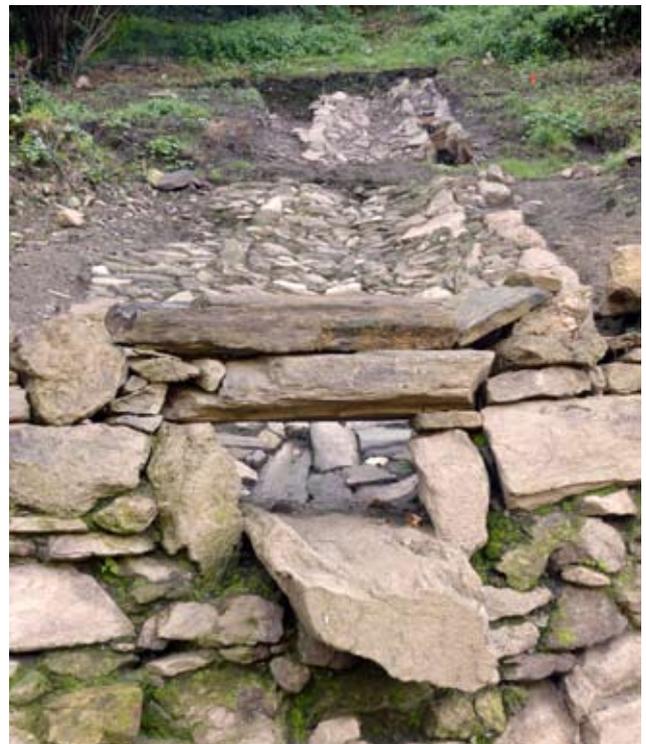


Fig. 3 : vue du revers pavé depuis l'exutoire. Cl. L. Leroux

Les sources traversant la parcelle ont sans doute été repérées au cours du chantier de construction du mur de soutènement. La réalisation du canal et du bassin n'intervient que dans un second temps et en plusieurs étapes. Un premier caniveau, d'environ 10

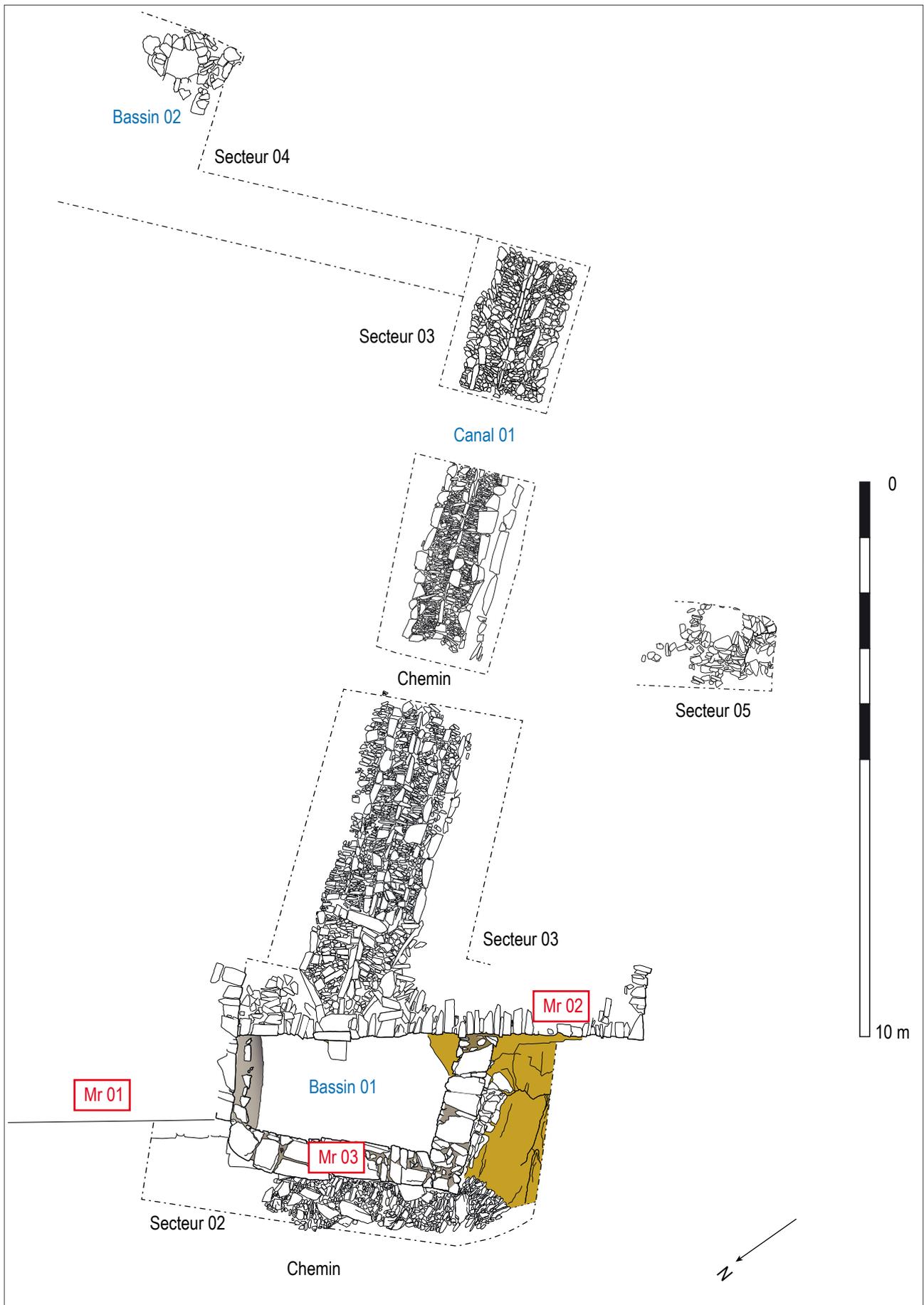


Fig. 1 : plan général des structures découvertes. Topographie P. Conte, D.A.O. L. Leroux et Res Uzercha

à 15 cm de largeur est d'abord bâti dans la pente. Il est possible qu'il s'agisse d'un prototype de canal ou d'un aménagement temporaire puisqu'il ne semble pas avoir fonctionné. Il est ensuite intégré à un revers pavé nettement plus ample, à fil d'eau central, s'achevant sur un exutoire, intégré au rebord d'un second mur de terrasse (fig. 3). L'exutoire se déverse dans un large bassin en contrebas, adossé à ce mur. De plus d'1,50 m de hauteur, ce bassin comprend deux évacuations, qui devaient s'écouler sur un dallage au pied du bassin. Les sondages effectués de part et d'autre du bassin ont permis la découverte d'un liard daté de 1694, pris dans la stratigraphie de construction et datant l'ensemble de ces aménagements de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. En revanche, la fonction exacte du bassin demeure insaisissable : la seule spécificité du mobilier collecté consiste en une forte concentration de mandibules animales mais plutôt localisée dans le dépôt à l'intérieur du bassin. Il est possible que ce bassin ait servi à l'équarrissage d'animaux mais les indices demeurent trop ténus pour l'assurer avec certitude (fig. 4).



Fig. 4 : vue du bassin depuis la terrasse. Cl. L. Leroux

L'ensemble du dispositif et sa qualité d'exécution laissent penser que cette réalisation est due à l'abbaye d'Uzerche, probablement propriétaire des parcelles orientales de l'éperon, les préservant ainsi de l'urbanisation.

Laure Leroux

## VARETZ

### Le Burg

L'emprise diagnostiquée se situe sur la commune de Varetz, au nord de Brive, au lieu-dit Le Burg. Le projet de lotissement a déclenché une prescription archéologique portant sur 21 142 m<sup>2</sup>. Cette dernière s'appuie sur la découverte de mobilier lithique et de fragments de *tegulae* ainsi que des fossés anciens. En outre, la parcelle concernée par le projet se situe sur une basse terrasse, en rive droite de la Loyre, affluent de la Vézère. Cette situation géologique est très sensible puisque des indices archéologiques (principalement paléolithiques) sont régulièrement découverts au sein de ces formations.

Les 14 tranchées de sondage représentent 696 m<sup>2</sup>, soit 3,29 %, mais si l'on tient compte des contraintes, le pourcentage de la surface sondée accessible est alors de 5,78 %. Hormis les aménagements contemporains liés à la gare ferroviaire de marchandises, l'emprise diagnostiquée ne contient strictement aucun élément archéologique excepté quelques pièces lithiques en quartz, en position secondaire, découvertes au sein des alluvions anciennes.

Sophie Defaye

## Viam

### Puy Lagache, Le Champ des Teules

*Antiquité*

Dans le cadre du PCR sur l'Habitat rural antique en moyenne montagne corrézienne, une opération de sondages archéologiques a été menée en juillet 2014. Le site est implanté à l'est du bourg de Viam sur le rebord d'un petit plateau dominant la Vézère. Les découvertes sur ce site remontent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. À la fin du XIX<sup>e</sup> s., un monument en grand appareil est démantelé pour servir de carrière à l'occasion de la construction d'une maison

bourgeoise à Plazanet. Au début du XX<sup>e</sup> s., une sépulture à incinération en coffre de granit est fouillée par Marius Vazeilles. Il faudra ensuite attendre les années 1970 pour que Guy Lintz effectue un sondage sur un tertre funéraire situé non loin de la fouille précédente. À cette occasion, le plateau a été prospecté et une série de concentrations de vestiges ont été signalées (fig 1).

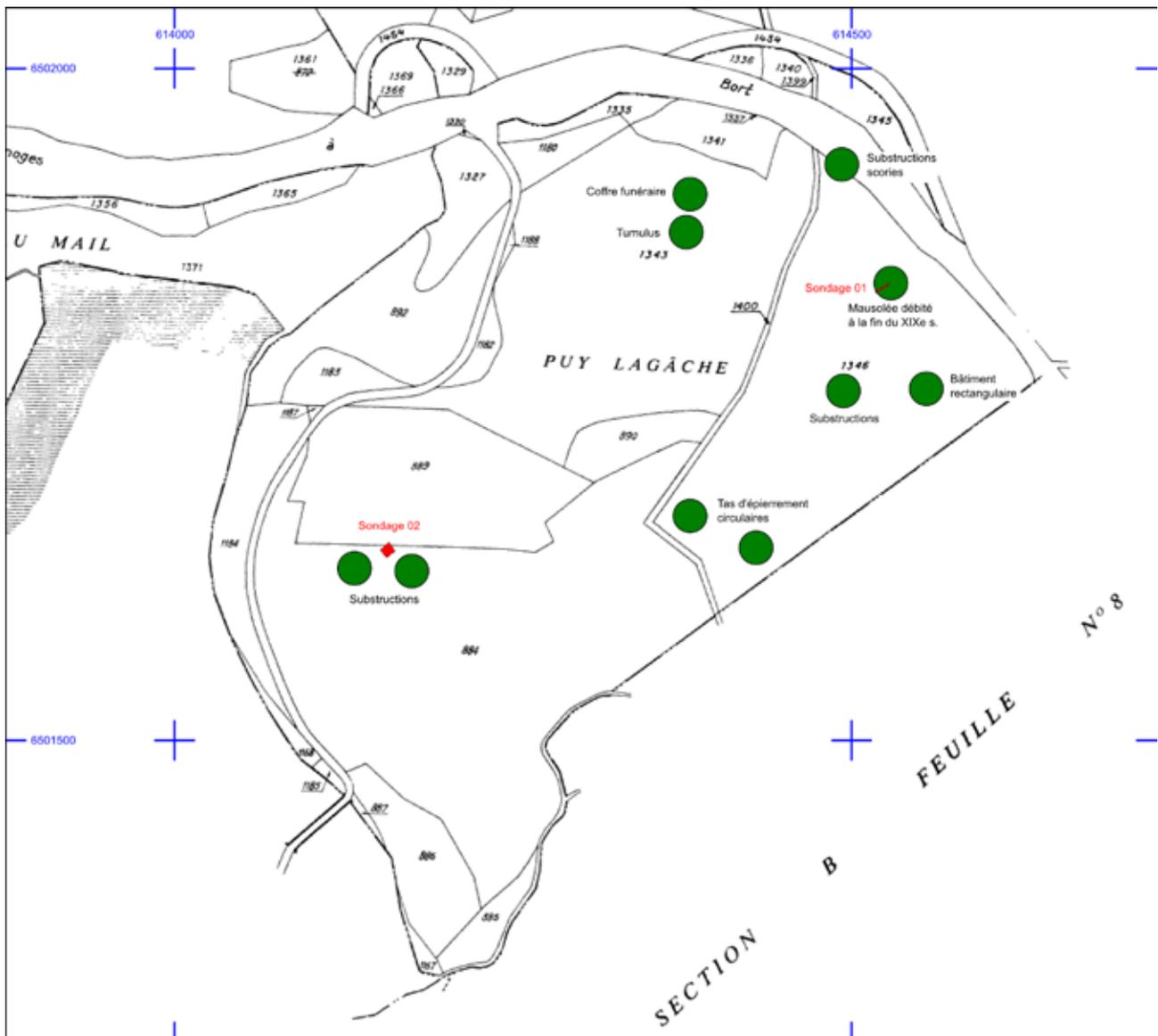


Fig. 1 : localisation des vestiges connus sur le plateau et des sondages pratiqués en 2014. Mise au net : A. Sartou, Éveha

La campagne de 2014 a permis d'effectuer deux sondages :

- le premier sondage visait à tester l'emplacement du monument en grand appareil afin de définir son état de conservation et éventuellement sa nature. Une tranchée de 2 m de large a donc été creusée à l'emplacement des vestiges. Le seul élément en place correspond à un massif de fondation soigneusement damé. En périphérie restaient les débris du débitage du monument à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Aucun élément en grand appareil n'a été retrouvé en place mais une rapide prospection du bois avoisinant a permis de mettre au jour quelques éléments architecturaux pouvant être rattachés à un monument funéraire de grandes dimensions ;
- le second sondage a été implanté à l'emplacement de substructions partiellement visibles dans le micro-relief du plateau. Ce sondage restreint de 60 m<sup>2</sup> avait pour objectif de caractériser la nature et l'état de conservation des vestiges. Malgré ces faibles dimensions, 7 maçonneries délimitant 5 espaces ont été mises au jour (fig. 2). Ces espaces correspondent à trois pièces intérieures. Un

corridor probablement dallé initialement mène à un large seuil en granit. De part et d'autre, deux pièces se dessinent. Au sud, il s'agit d'un espace avec un sol en béton et au nord, les vestiges d'une pièce chauffée par un hypocauste à canaux rayonnants associée à son *praefurnium* ont été mis en évidence. Les deux autres espaces semblent correspondre à des extérieurs.

La conservation des vestiges est variable selon les secteurs mais les élévations sont conservées sur une à deux assises et les maçonneries sont profondément fondées. Il pourrait s'agir d'une partie résidentielle d'un établissement polynucléaire. Les premiers éléments de datation indiquent une occupation entre le I<sup>er</sup> s. et le premier tiers du III<sup>e</sup> s. de notre ère.

Ces premières recherches sont encourageantes et devraient permettre d'analyser les résultats de prospections géophysiques envisagées dans les années à venir.

Aurélien Sartou



Fig. 2 : plan du sondage 02. Mise au net : A. Sartou, Éveha

## L'HABITAT RURAL ANTIQUE DE LA MOYENNE MONTAGNE CORRÉZIENNE

Projet collectif de recherches

Antiquité

Ce programme collectif de recherche part du constat que, globalement, l'habitat rural antique de la moyenne montagne reste largement méconnu. Ce milieu géographique spécifique n'est pas complètement exploré mais il n'a pu bénéficier de l'essor récent de l'archéologie préventive, particulièrement en milieu rural. La Corrèze apparaît comme un laboratoire d'étude particulièrement propice car le corpus des occupations antiques s'étoffe régulièrement ces dernières années du fait d'une forte activité forestière. Parallèlement, un modèle d'occupation des plateaux corréziens existe déjà. Il a été échafaudé dès la première moitié du XX<sup>e</sup> s. par un érudit local, Marius Vazeilles. La confrontation des données récentes et anciennes permettra de vérifier ses hypothèses (forte présence anthropique et pression démographique/

agricole importante sur les plateaux corréziens) et d'élaborer un modèle général d'implantation et de fréquence d'occupation des plateaux corréziens pour l'Antiquité.

Conjointement à la fouille programmée de Saint-Rémy « Les Fonts », de nouveaux projets de terrain ont été mis en œuvre en 2014 sur le site antique du « Champ des Teules »/Plazaneix (commune de Viam, Corrèze), sur la villa du « Champ du Palais » (commune de Bugeat, Corrèze) et sur le site antique de « La Grange » (commune de Saint-Fréjoux, Corrèze). Parallèlement, plusieurs étudiants ont dressé de nouvelles cartes archéologiques sur ce secteur de la Haute-Corrèze, dans le cadre de travaux universitaires (masters d'archéologie de l'Université Blaise-Pascal – Clermont-

Ferrand). Une thèse consacrée à la céramique antique dans le sud-est de la cité des Lémovices (Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand, CHEC) a débuté en septembre 2014. Ainsi, ces multiples travaux de recherches de terrain et universitaires ont, en peu de temps, abouti à renouveler largement les données liées au milieu si spécifique de la moyenne montagne limousine pour l'Antiquité.

### Les problématiques développées

Ce programme de recherche a pour objectif de dresser le bilan de l'occupation antique en moyenne montagne corrézienne et, implicitement, de mettre en évidence la structuration et l'interaction des établissements ruraux antiques que l'on y rencontre durant l'Antiquité.

Dans un premier temps, il s'agit donc d'établir un inventaire précis de toutes les entités archéologiques du champ chronologique choisi. Dans un second temps, l'intérêt portera sur les établissements ruraux, sur les caractéristiques architecturales, structurelles et agropastorales des fermes de La Tène finale et de l'époque romaine et des *villae* pour ce secteur géographique, tout en privilégiant une approche environnementale (milieux et topographie). L'objectif est de donner aux chercheurs une base documentaire exhaustive et, *in fine*, évolutive, c'est à dire pouvant être alimentée par les opérations d'archéologie préventive et programmée à venir livrant des données sur la question.

Le projet s'articule autour de trois grands axes procédant d'une discrimination progressive de l'échelle d'analyse spatiale, allant du plus large (le contexte général des plateaux corréziens et son influence sur les formes de l'occupation) au plus spécifique (reconnaissance des plans de bâtiments, des activités, distribution spatiale à l'intérieur du site, relation spatiale

entre activités) en passant par un état intermédiaire lié à l'exploitation du milieu au sens large (l'environnement immédiat du site, ses grands éléments structurants, la surface de l'établissement).

Enfin, notre étude s'intéressera aux questions chronologiques et aux évolutions et ruptures qui pourront être perçues dans la dynamique d'occupation. L'étude des rythmes de création, de fonctionnement et d'abandon des sites sera privilégiée et considérée comme un objectif important. Celle-ci sera envisagée sous différents aspects comme la durée globale de fréquentation des sites et les phénomènes de rupture ou de continuité. Les résultats de ce séquençage des occupations compléteront ceux obtenus dans les régions avoisinantes du Massif Central, notamment dans la cité des Arvernes.

Opérations menées en 2014 :

Base de données/SIG

• réalisation d'une base de données sur File Maker  
Intervention de terrain

• sondages archéologiques pour vérifier les informations issues de la prospection géophysique à Saint-Rémy « Les Fonts »

• sondages archéologiques à Saint-Fréjoux « La Grange » dans le cadre d'une étude d'un sol antique/décors de placages réemployé

• sondages archéologiques à Viam « Le Champ des Teules »

• prospection géophysique à Bugeat « Champ du Palais »

Etudes mobilier

• étude d'anthracologie des restes carbonisés récoltés lors de sondages archéologiques à Saint-Rémy « Les Fonts ».

Blaise Pichon

## AMBRUGEAT, COMBRESSOL, DAVIGNAC, ÉGLETONS, MEYMAC, PÉRET-BEL-AIR, ROSIERS-d'ÉGLETONS, SAINT-ANGEL et SOUDEILLES

Prospection diachronique

Inscrite dans le cadre d'un master recherches en archéologie réalisé à l'université de Clermont II, cette seconde phase de prospection avait pour principal objectif l'amélioration de la fiabilité de localisation, souvent incertaine, de nombreuses données archéologiques acquises anciennement

et constituant encore la majorité du corpus d'étude.

Les travaux ont porté sur la recherche, la vérification et le géoréférencement par GPS des emplacements des découvertes anciennes notamment

celles publiées par M. Vazeilles. Il fut nécessaire d'exploiter, en premier lieu, l'ensemble des indications de localisation disponibles permettant de délimiter de petites fenêtres de recherches sur le terrain. Sur place, l'exploration des parcelles et le recours important à l'enquête orale ont ensuite permis de retrouver ou de vérifier l'emplacement de nombreuses entités archéologiques. En parallèle, des données acquises plus récemment mais n'ayant pas été géoréférencées par GPS ont également fait l'objet de vérifications.

Au final, ce travail a nécessité la création de 58 fiches descriptives de sites concernant la Protohistoire (2), l'Antiquité (39), les époques médiévale / moderne (3) et des données à datation indéterminée comprenant les mines, les tronçons n'appartenant pas à la grande voie romaine supposée joindre Clermont à Périgueux et les tertres potentiellement caractérisables en *tumuli* sous réserves de fouilles (14). Les informations archéologiques n'ayant pu être repositionnées précisément concernent 17 fiches. La commune de Meymac est la grande bénéficiaire de cette vague de réactualisation avec 19 fiches. Viennent ensuite Rosiers-d'Égletons (11) et Saint-Angel (10).

Souvent, pour une même entité archéologique, il a été possible de repositionner correctement de nombreuses observations archéologiques anciennes et d'ajouter de nouvelles informations permettant de dresser de véritables cartes de répartition des découvertes au sein d'un même site. Des emprises d'occupation, forcément partielles, ont été estimées par SIG. Ainsi, la *villa* probable de Pranchère sur la commune de Rosiers-d'Égletons pourrait couvrir au moins une vingtaine d'hectares.

On signalera quelques découvertes inédites :

- à Rosiers-d'Égletons : bâtiments antiques supplémentaires sur la *villa* de Pranchère, présence de marbre pyrénéen sur le site du Jassou, deux nouvelles mines et un site romain (II<sup>e</sup> s. ?) en bordure d'un tronçon en agger et en cavée au sud du hameau de Combret ;
- à Ambrugeat : dans le bourg, un empilement de sarcophages et au hameau de Laubard, un sarcophage volumineux ;
- à Meymac : cinq bases de coffre funéraire non recensées dans le bourg, un Christ en croix détruit dont seule la tête est conservée au hameau de Lespinat et une mine à proximité du hameau du Mas-Chevalier ;
- à Saint-Angel : deux mines au hameau de Calary et au Puy-Bon-Teint.

Concernant la recherche et le géoréférencement des tronçons de voie signalés en bibliographie, les communes de Rosiers-d'Égletons (Fontaine du Trait, Combret et Auchère), Soudeilles (Puy Pendu), Ambrugeat (Las Repillas / Les Jarriges) et surtout Saint-Angel (Le Rigouneix, le Puy Bon Teint, le Mas et Les Roches) ont été les bénéficiaires de ce travail. Si une troisième opération de prospection devait avoir lieu sur cette zone d'études, elle serait centrée sur la recherche de la grande voie romaine supposée joindre Clermont-Ferrand à Périgueux et traversant du NE au SO la zone étudiée. La connaissance du tracé de cette voie est une condition essentielle pour obtenir une restitution, plus proche de la réalité, de la structuration des territoires à l'époque romaine entre Rosiers-d'Égletons et Saint-Angel.

Vincent Serrat

## COUFFY-SUR-SARSONNE, COURTEIX

Prospection diachronique

Les deux communes actuelles de Couffy-sur-Sarsonne et Courteix ne constituant qu'une seule paroisse jusqu'au XIII<sup>e</sup> s. – la cure templière de Courteix ayant été détachée de Couffy vers 1260 avant de devenir membre de la commanderie maltaise de Bellechassagne – leur superficie en est d'autant plus restreinte.

Chacune d'elles porte une trace d'occupation préhistorique (néolithique).

Si aucun indice protohistorique n'a été observé, les deux territoires, et plus spécifiquement Couffy,

révèlent une implantation antique de grande ampleur : cinq nouveaux sites s'ajoutent aux deux déjà connus. La présence d'un cippe funéraire et d'une lionne-fontaine marque une certaine opulence.

Les limites du castrum maltais de Courteix existent encore ; l'église présente la particularité d'un soleil à huit segments peint sur la voûte du choeur et entouré de certains signes du Zodiaque.

Jean-Pierre Colombain

---

**NEUVIC, ROCHE-LE-PEYROUX**  
Prospection diachronique

---

Notice non parvenue

---

**ESPARTIGNAC,  
SAINT-CLÉMENT, SAINT-JAL,  
SAINT-SALVADOUR, SEILHAC,  
UZERCHE**  
Prospection diachronique

---

La campagne 2014 a permis d'enrichir le corpus des champs prospectés avec 22 nouvelles références. Il est passé de 236 à 258.

Nous avons identifié 8 nouveaux sites qui ont livré des indices archéologiques plus ou moins significatifs :

- 1 site préhistorique et 1 site préhistorique / gallo-romain à Espartignac ;

- 5 sites préhistoriques à Saint-Jal ;  
- 1 site préhistorique à Saint-Salvador.

Cinq fiches d'entité archéologique ont été établies : Espartignac (2 sites entre Chantegril et Ceyrat) et Saint-Jal (Les Fontbelles (sud), Les Bessines et Les Garennes).

Patrick Druelle